



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

FOURTH YEAR

No. 4

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

QUATRIEME ANNEE

No 4

FOUR HUNDREDTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Friday, 14 January 1949, at 3 p.m.*

President: General McNAUGHTON (Canada).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Canada, China, Cuba, Egypt, France, Norway, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

1. Provisional agenda (S/Agenda 400)

1. Adoption of the agenda.
2. The Indonesian question.

2. Adoption of the agenda

The agenda was adopted without discussion.

3. Continuation of the discussion on the Indonesian question

At the invitation of the President, Mr. Hood, representative of Australia; Mr. Nisot, representative of Belgium; Mr. So Nyun, representative of Burma; Sir Benegal Rama Rau, representative of India; Mr. van Roijen, representative of the Netherlands; Mr. Inglès, representative of the Philippines; and Mr. Palar, representative of the Republic of Indonesia, took their places at the Council table.

The PRESIDENT: The remarks of members of the Security Council will be interpreted consecutively; those of all others will be interpreted simultaneously, in accordance with the usual custom of the Council.

At the conclusion of the 398th meeting of the Council it was agreed, for the convenience of members and to permit adjournment at a reasonable hour, to defer to the present meeting the French interpretation of the address which was made by the representative of the Union of Soviet Socialist Republics. I now call upon the interpreter to proceed with this interpretation.

QUATRE-CENTIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le vendredi 14 janvier 1949, à 15 heures.*

Président: Le général McNAUGHTON (Canada).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Canada, Chine, Cuba, Egypte, France, Norvège, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 400)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question indonésienne.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Suite de la discussion sur la question indonésienne

Sur l'invitation du Président, M. Hood, représentant de l'Australie; M. Nisot, représentant de la Belgique; M. So Nyun, représentant de la Birmanie; Sir Benegal Rama Rau, représentant de l'Inde; M. van Roijen, représentant des Pays-Bas; M. Inglès, représentant des Philippines, et M. Palar, représentant de la République d'Indonésie, prennent place à la table du Conseil.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Les discours des membres du Conseil de sécurité feront l'objet d'une interprétation consécutive, les autres interventions, d'une interprétation simultanée, selon la pratique suivie jusqu'ici.

A la fin de la 398ème séance du Conseil, nous avons décidé, pour notre commodité et pour pouvoir nous séparer à une heure raisonnable, de remettre jusqu'à la présente séance l'interprétation en français de la déclaration du représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Nous allons donc entendre l'interprétation en français de cette déclaration.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I do not insist upon interpretation.

Mr. NISOT (Belgium) (*translated from French*): If, as a representative invited by the Council, I may be allowed to insist, I would ask the President to call for an interpretation into French of the remarks of the USSR representative.

Mr. PARODI (France) (*translated from French*): At the end of the last meeting on the Indonesian question [398th meeting], it was decided that the French translation of this speech would be given at the opening of the present meeting. I therefore ask the President to proceed in accordance with that decision.

The PRESIDENT: Under the circumstances, I would ask the interpreter to proceed.

At this point, the interpretation into French was given of the remarks made by Mr. Malik, representative of the Union of Soviet Socialist Republics, at the 398th meeting of the Security Council.

The PRESIDENT: I would draw the Security Council's attention to the two reports which have been received from the Committee of Good Offices this morning from Batavia and which have just been circulated by the Secretariat as documents S/1211 and S/1212. I propose that the general discussion on the Indonesian question be continued. It is my hope that in the course of this afternoon's meeting the general debate may be completed and that thus the ground may be traversed which should be covered before proceeding to consideration of specific proposals.

A number of representatives have intimated that they wished to make general statements today, and I am also informed that the representative of the Netherlands wishes to make a statement on behalf of his Government. If the representative of the Netherlands is prepared to speak now, I shall call upon him first.

Mr. VAN ROIJEN (Netherlands): With the President's permission, I shall not limit myself to the statement of my Government, but I should like first of all to answer several of the speakers who have spoken on previous occasions.

The Security Council will not expect me to enter into all the remarks which have been made in this debate, but a number of them, particularly on the part of the non-members, have given proof of such obvious bias and unfairness that I cannot let them pass without comment. It seems to me that the measure in which the Security Council's resolutions [S/1150, S/1164, S/1165] have, in fact, been carried out by us should have entitled my country's attitude to a more balanced and fair appraisal than it has received. I shall try to demonstrate this with regard to each of the specific items contained in the Council's resolutions.

These items were: first, the termination of hostilities; secondly, the release of political leaders,

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je n'insiste pas pour qu'il y ait une interprétation.

M. NISOT (Belgique): Si, en tant que représentant invité par le Conseil, je puis insister sur ce point, je demanderai au Président de bien vouloir faire procéder à une interprétation en français du discours du représentant de l'URSS.

M. PARODI (France): A la fin de la dernière séance consacrée à la question indonésienne [398ème séance] il avait été entendu que l'interprétation en français de ce discours aurait lieu au début de la présente séance. Je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir y faire procéder ainsi que cela avait été décidé.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Dans ces conditions l'interprétation va avoir lieu.

La déclaration prononcée à la 398ème séance du Conseil de sécurité par M. Malik, représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, est interprétée en français.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'attire l'attention du Conseil de sécurité sur les deux rapports de la Commission de bons offices, arrivés ce matin de Batavia, et qui ont été distribués par le Secrétariat sous les cotes S/1211 et S/1212. Je propose que nous poursuivions la discussion générale de la question indonésienne. J'espère que nous pourrions l'achever au cours de la séance de cet après-midi; nous aurons alors franchi l'étape préliminaire à l'examen des propositions concrètes.

Un certain nombre de représentants ont indiqué qu'ils voudraient prononcer aujourd'hui des déclarations de caractère général; j'apprends également que le représentant des Pays-Bas désire faire une déclaration au nom de son Gouvernement. Si le représentant des Pays-Bas est prêt à prendre la parole maintenant, je la lui donnerai volontiers.

M. VAN ROIJEN (Pays-Bas) (*traduit de l'anglais*): Avec la permission du Président, je ne vais pas me borner à présenter la déclaration de mon Gouvernement, car je voudrais répondre d'abord à plusieurs orateurs qui ont parlé au cours de séances précédentes.

Le Conseil de sécurité n'attend certainement pas de moi que je commente toutes les observations qui ont été formulées au cours de ce débat. Il en est, toutefois, un certain nombre, émanant notamment de représentants d'Etats non membres du Conseil, qui sont si injustes et témoignent d'un tel parti pris que je dois les relever. Étant donné la mesure dans laquelle nous avons effectivement appliqué les résolutions du Conseil de sécurité [S/1150, S/1164, S/1165], mon pays était, il me semble, en droit d'attendre qu'on jugeât son attitude avec plus de pondération et d'équité. Je vais m'attacher à en faire la preuve en reprenant chacun des points particuliers des résolutions.

Ces points étaient les suivants: premièrement, la cessation des hostilités; deuxièmement, la libé-

and thirdly, the granting of facilities to the Committee of Good Offices and the Consular Commission in order to enable them to report to the Security Council.

Although the Netherlands Government strongly holds the opinion that the Security Council is not competent to deal with the Indonesian question, it has, in view of the great interest taken in this question by the Security Council, kept it fully informed of the way in which in fact its wishes were being satisfied.

On 7 January [397th meeting], I explained to the Council that the three points of its resolutions were either fulfilled or in the course of being fulfilled. Yet that statement met with sharp criticism from a number of representatives. I shall deal with this criticism point by point.

The representative of the Republic of Indonesia has stated that the Netherlands: "has officially ordered the cessation of hostilities while simultaneously ordering its army to fire on the units of the enemy forces which have remained among the Dutch units in accordance with their defence tactics."

I am sorry to say that this gives an entirely distorted picture of the actual situation. The only action which is still allowed to the Netherlands troops is action against disturbing elements who—either individually or collectively—endanger public security or interfere with or prevent the supply of food and other essential commodities to the population. Such measures are a normal consequence of the responsibility of any State towards its population, and in this connexion I may remind the Council of article I of the additional *Renville* principles [S/649, Appendix VIII] in which the Republic of Indonesia agreed that sovereignty in the whole of Indonesia was and would remain with the Netherlands Government until the establishment of the United States of Indonesia.

Mr. Palar also declared at the 397th meeting that the Republican forces are completely intact in Java and in Sumatra. If it is Mr. Palar's intention to emphasize that on the Republican side, too, there is only a very low number of victims to deplore, I can entirely agree with his statement. But Mr. Palar tried also to make the Council believe that fighting is still going on and that there still exists a Republican Army which is offering resistance. It is perhaps not entirely superfluous for me to say that this is completely at variance with the facts. It will, however, be more convincing to some representatives if I quote from the report of one of the first neutral foreign eye-witnesses to visit Jogjakarta.

From a dispatch of a special correspondent of *The Times* of London in Jogjakarta dated 5 January, I quote the following:

"It was understandable that Jogjakarta, until recently the capital of a Republic claiming 20 million subjects, should be completely occupied by the Dutch in seven hours; . . . It is harder to understand the amazingly peaceful conditions now prevailing in the city, where for three years

ration des prisonniers politiques; et, troisièmement, les facilités à accorder à la Commission de bons offices et à la Commission consulaire pour qu'elles puissent faire rapport au Conseil de sécurité.

Mon Gouvernement, tout en demeurant convaincu que le Conseil de sécurité n'a pas qualité pour traiter de la question indonésienne, l'a néanmoins, en raison du grand intérêt que le Conseil porte à cette question, tenu au courant de la façon dont les Pays-Bas ont satisfait à ses désirs.

Le 7 janvier, [397^{ème} séance], j'ai expliqué au Conseil que les mesures prévues aux trois points dont j'ai parlé étaient déjà appliquées ou en cours d'application. Mon exposé a soulevé de sévères critiques de la part d'un certain nombre de représentants. Je vais reprendre ces critiques point par point.

Le représentant de la République d'Indonésie a déclaré que les Pays-Bas "ont officiellement ordonné la cessation des hostilités tout en donnant ordre à leur armée de tirer sur les unités des forces ennemies qui sont restées à l'intérieur des lignes néerlandaises conformément à leur tactique de défense".

Cela, je regrette de le dire, donne une idée tout à fait inexacte de la véritable situation. La seule chose qui soit encore permise aux troupes néerlandaises est d'agir contre les éléments perturbateurs qui, individuellement ou collectivement, compromettent la sécurité publique et gênent ou empêchent le ravitaillement de la population en denrées alimentaires et en autres produits de première nécessité. De telles mesures entrent dans le cadre normal de la responsabilité qui incombe à tout Etat envers sa population. A cet égard, qu'il me soit permis de rappeler au Conseil que, aux termes de l'article premier des principes supplémentaires de l'Accord du *Renville* [S/649, appendice VIII], la République d'Indonésie est convenue que la souveraineté de l'ensemble de l'Indonésie, jusqu'à la création des Etats-Unis d'Indonésie, appartient et continue à appartenir au Gouvernement des Pays-Bas.

M. Palar a également déclaré [397^{ème} séance] que les forces républicaines de Java et de Sumatra étaient absolument intactes. Si M. Palar entend par là que, du côté républicain comme du nôtre, il n'y a qu'un fort petit nombre de victimes à déplorer, je suis tout à fait d'accord. Mais M. Palar a également tenté de faire croire au Conseil qu'on se bat encore et qu'il existe encore une armée républicaine qui résiste. Il n'est peut-être pas absolument superflu que j'indique que cette assertion est complètement démentie par les faits. Certains représentants se laisseront peut-être plus aisément convaincre par le récit d'un des premiers témoins oculaires, neutres et étrangers, qui aient visité Djokjakarta.

J'extrais ce qui suit d'une dépêche d'un correspondant particulier du *Times* de Londres à Djokjakarta, en date du 5 janvier:

"On peut comprendre que Djokjakarta, encore tout récemment la capitale d'une République prétendant compter vingt millions de sujets, ait pu avoir été complètement occupée par les Hollandais en l'espace de sept heures; . . . Il est plus difficile de comprendre le calme surprenant qui

the people have been subjected to intense and inflammatory nationalist propaganda.

"The brigade that occupied Jogjakarta had less than one fatal casualty a day. There is still some sniping on the outskirts at night, and several nights ago an armed band filtered into the centre of the city. Convoys are running on all main roads without interference. Indonesians have had plenty of time to regroup their forces, but so far there are absolutely no signs of the guerrilla offensive threatened in their propaganda.

"The quality and temper of the Republican Army—the Army was the main stumbling-block in negotiations between the Dutch and the Hatta Government—is shown by the fact that during the past few days 304 of its officers have surrendered. Every morning the Dutch have sent out a truck with a loudspeaker to tour the city and the outskirts giving *rendezvous* for surrender. Many of those who have surrendered have been staff officers, and a high proportion have come in with their arms. They included two major-generals and one colonel. . . . Some of these officers have been detained; the rest have been released and told to report to the police twice a week. It seems that they had become thoroughly disgusted with conditions in the Republican army."

This is the end of the quotation from *The Times* of London of 6 January.

The facts are, as is proven by the amazingly low number of casualties, that the much vaunted Republican Army of 300,000 to 400,000 men has practically put up no fight, that instead of the mass resistance on the part of the people which the Republic claimed would ensue, there has been no resistance or enmity from the population at all. There has not even been any large-scale guerrilla warfare, nor is it to be expected. On the contrary, the number of murders, kidnappings and other acts of terror which, for the last nine months before the purge, had constantly been mounting, has already noticeably declined. Altogether, three weeks after the beginning of the purge, life is nearly back to normal in the former Republican areas.

Several representatives have also violently criticized our action in connexion with the release of the political leaders.

In the face of the amount of demagogy which has been poured forth over the Council in this respect, I trust the Council will base itself on the facts and keep a sense of proportion. What are the actual facts in this respect?

Of the prominent political leaders upon whom enforced residence has been imposed, all but a few enjoy full freedom of movement. For these few, freedom of movement for the time being is limited to a specified area.

At the Council's meeting [397th] on last Friday, I informed the Council that this area was the island of Bangka. This indeed, was the in-

tervenant dans la ville où la population est soumise, depuis trois ans, à une propagande nationaliste intense et enflammée.

"Les pertes subies par la brigade qui a occupé Djokjakarta sont de moins d'une vie humaine par jour. On entend encore, la nuit, des coups de feu isolés aux abords de la ville. Il y a quelques nuits, une bande armée qui s'est glissée jusqu'au centre de la ville. Les convois parcourent toutes les grandes routes sans être inquiétés. Les Indonésiens ont eu tout le temps de regrouper leur forces, mais, jusqu'à présent, on n'observe aucun indice de l'offensive de guérillas dont avait parlé la propagande indonésienne.

"On peut juger de la qualité et du moral de l'armée républicaine — l'armée était la pierre d'achoppement principale dans les négociations entre les Hollandais et le Gouvernement Hatta — d'après le fait que, en quelques jours, 304 officiers de cette armée se sont rendus. Tous les matins, les Hollandais font circuler, dans la ville et dans ses environs immédiats, un camion muni d'un haut-parleur qui indique les points où sont acceptées les redditions. Beaucoup de ceux qui se sont rendus sont des officiers d'état-major, dont la plupart étaient en armes. On compte notamment deux généraux de division et un colonel. . . . Certains de ces officiers ont été privés de leur liberté; les autres ont été relâchés et ont été priés de se présenter à la police deux fois par semaine. Il semble qu'ils soient devenus profondément dégoûtés des conditions qui régnaient dans l'armée républicaine."

Je termine ici cette citation du *Times* de Londres du 6 janvier.

Ce qui est vrai, comme le prouve le nombre dérisoire des victimes, c'est que cette armée républicaine si prônée, de 300.000 à 400.000 hommes, n'a pratiquement opposé aucune résistance. D'autre part, au lieu de la levée en masse du peuple qui devait se produire, aux dires de la République, il n'y a eu absolument aucune résistance, ni même aucune hostilité de la part de la population civile. Il n'y a même pas eu d'action importante de guérillas, et il n'y a pas lieu d'en attendre. Au contraire, le nombre des meurtres, enlèvements et autres actes de terreur, qui était allé croissant dans les neuf mois précédant l'épuration, a déjà sensiblement diminué. Dans l'ensemble, trois semaines après le début de l'épuration, la situation est redevenue presque normale dans les régions précédemment sous autorité républicaine.

Plusieurs représentants ont également violemment critiqué notre conduite quant à la remise en liberté des chefs politiques.

Malgré les flots d'éloquence démagogique dont le Conseil a été saturé à ce propos, j'espère que le Conseil s'en tiendra aux faits et gardera le sens des proportions. Quels sont donc les faits en la matière?

Tous les principaux dirigeants politiques actuellement en résidence forcée jouissent d'une entière liberté de mouvement, à l'exception de quelques-uns qui n'ont pour le moment la liberté de se déplacer que dans une zone déterminée.

A la séance de vendredi dernier [397ème séance], j'ai informé le Conseil que cette zone était constituée par l'île de Bangka. Telle était

tention of the Netherlands Government, but, on being informed to this effect, three of the persons concerned expressed their preference for their present residence in Sumatra, although they had no objection to moving to Bangka, if compliance with their request to remain where they were should prove to be too difficult. The Netherlands authorities are now investigating the possibility of acceding to this request. It has now been arranged that the members of the Committee of Good Offices will be able to pay a visit to Bangka. On 12 January the Netherlands delegation in Batavia informed the Committee of Good Offices that the Committee will be enabled to pay a visit to the Republican leaders now residing in Bangka and that the authorities in Batavia will be glad to furnish the Committee transport by air to and from the island.

Having said this about the actual facts, I must add a few remarks in this connexion.

In the first place I should remind the Council that from the beginning I announced that the Republican leaders would be released upon the understanding that the persons concerned would refrain from activities endangering public security. Therefore if those leaders whose release might at this moment still endanger public security are still restricted to a certain area, it is consistent with that statement.

In the second place I submit that the Council has embarked on a very dangerous course, and I urge every member of this Council to weigh carefully what the consequences will be if the Council starts meddling in the question whether any Member State has, with or without good grounds, taken certain measures to safeguard its internal security. Not we, but the Council, is thus undermining the whole structure of the United Nations by breaking away one of its main pillars, which is that the United Nations shall refrain from interference in the internal affairs of Member States. The result of such a course would be disastrous, not only for the United Nations but also for the security of its Members.

I must point out one more aspect of this matter. The fact that during the hostilities we have imposed enforced residence upon certain political leaders is in perfect harmony with international law and practice. It is completely normal, not only in the case of international wars, but still more in the case of internal disturbances or of action against a group or faction whose *de facto* authority had been recognized over a certain area within a State, that if the leaders of such a group or faction fall into the hands of the other party, they are temporarily deprived of their freedom of movement. This is not only normal; it is also sanctioned by international law. To prove this, let me quote one of the most authoritative works in this field. In Oppenheim's *International Law*, sixth edition, we read on page 279 of part II, in the paragraph dealing with the position of the head of an enemy State and officials in important posts:

"... they are so important to the enemy States, and they may be so useful to the enemy and so dangerous to the invading forces, that they may

du moins l'intention du Gouvernement néerlandais; mais, ayant été informés de cette intention, trois des intéressés ont exprimé leur préférence pour leur résidence actuelle à Sumatra, bien qu'ils n'eussent aucune objection à être transférés à Banka s'il s'avérait trop difficile de les maintenir sur place, comme ils le demandaient. Les autorités néerlandaises étudient en ce moment la possibilité d'accéder à cette demande. D'autre part, on a maintenant fait le nécessaire pour que les membres de la Commission de bons offices puissent se rendre à Banka pour une visite. Le 12 janvier, la délégation des Pays-Bas à Batavia a informé la Commission de bons offices qu'elle pourrait rendre visite aux chefs républicains "résidant actuellement à Banka" et que les autorités de Batavia lui fourniraient volontiers le transport par air aller et retour.

Ayant rétabli la vérité des faits, j'ajouterai quelques commentaires.

Puis-je d'abord rappeler au Conseil que, dès le début, j'avais annoncé que les chefs républicains seraient relâchés, étant bien entendu que les intéressés s'abstiendraient de toute activité compromettant la sécurité publique. Il est donc normal, après ce que j'ai dit, que les chefs dont la remise en liberté risquerait en ce moment de compromettre la sécurité publique, ne puissent sortir d'une certaine zone.

En second lieu, je considère que le Conseil s'est engagé sur une voie dangereuse. J'adjure tous les membres du Conseil de bien réfléchir à ce qui arrivera si le Conseil se met à intervenir dans la question de savoir si un Etat Membre a ou non de bonnes raisons pour prendre certaines mesures destinées à protéger sa sécurité intérieure. C'est le Conseil — et non les Pays-Bas — qui compromet ainsi tout l'édifice de l'Organisation des Nations Unies en détruisant l'un des principes qui en est le fondement, à savoir que l'Organisation doit éviter toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats Membres. Ce serait désastreux, non seulement pour l'Organisation des Nations Unies, mais aussi pour la sécurité de ses Membres.

Je dois signaler un autre aspect encore de la question: imposer pendant les hostilités une résidence forcée à certains chefs politiques est parfaitement compatible avec la lettre et la pratique du droit international. Il est absolument normal, non seulement dans le cas d'une guerre internationale, mais encore, à plus forte raison, dans le cas de troubles intérieurs ou d'une action visant un groupe ou une fraction dont l'autorité de fait a été reconnue dans une certaine région d'un Etat, il est absolument normal, dis-je, que si les chefs de ce groupe ou de cette fraction tombent entre les mains de l'autre partie, ils soient momentanément privés de leur liberté de mouvement. Cela est non seulement normal, mais aussi reconnu par le droit international. Qu'il me soit permis de citer à l'appui de mes dires l'une des œuvres qui font le plus autorité en la matière. Nous lisons dans *l'International Law* d'Oppenheim, sixième édition, deuxième partie, page 279, au paragraphe traitant de la position du chef d'un Etat ennemi et des fonctionnaires occupant des postes importants:

"Ils sont pour les Etats ennemis d'une si grande importance et ils peuvent être si utiles à l'ennemi et si dangereux pour les forces d'in-

certainly be made prisoners of war. If a belligerent succeeds in obtaining possession of the head of the enemy State or its cabinet ministers, he will, save in exception circumstances, certainly remove them into captivity."

In the present case, there was, of course, no question of war between two States, but it is evident that the same principle applies with all the more force in the case of internal strife within a State.

There are plenty of examples in recent history to confirm this practice. How many leaders of a political opposition are allowed to retain their freedom, even in times of peace, in the Union of Soviet Socialist Republics? And what, may I ask, has become of the Nizam of Hyderabad? The same has been done many times with leaders of revolutions or *coups d'état* in many countries.

All that I have said goes to show, in our opinion, first, that the Security Council is overstepping its authority under the Charter by interfering in the measures taken by a Member State for its internal security; secondly, that, in so doing, the Security Council is embarking upon a course extremely dangerous to the security of the Members; thirdly, that the imposition of restrictions of movement in a case like the present one was in accordance with international law and practice; and, fourthly, that this restriction has in fact now been lifted for all but a few leaders, the remaining ones having freedom of movement in a specified area.

I may add that I have just received some additional information which may interest the Security Council. On 13 January in Bandung the Assembly for Federal Consultation, which is the gathering of the leaders of the federal areas, adopted a resolution which stressed that the formation of a national federal Government for the whole of Indonesia, on the basis of the decree concerning the administration of Indonesia during the transition period, is necessary for the transition to the free and sovereign United States of Indonesia. The resolution added that, before the formation of that Government, it would be necessary to consult prominent persons from the territories which have been under Republican control. In response to this resolution, the Netherlands authorities have promised all possible co-operation in order to bring about the desired contact between the Federalist leaders and such other prominent persons mentioned in the resolution [S/1150] as they may wish. This contract will be entirely free and will take place without the presence of any Netherlands authorities.

I now come to the matter of facilities given to the Committee of Good Offices, the Consular Commission and the military observers to carry out the task entrusted to them by the Security Council.

The Security Council has been informed by the Committee of Good Offices, in the Committee's report of 8 January 1949 [S/1193] that "... arrangements have been approved for the

vasion, qu'il est certainement permis de les faire prisonniers. Si un belligérant réussit à s'emparer du chef de l'Etat ennemi ou des membres de son cabinet, il les emmènera évidemment en captivité, sauf dans des circonstances exceptionnelles."

Dans le cas actuel, il ne s'agit évidemment pas d'une guerre entre deux Etats, mais il va de soi que le même principe s'applique avec une force plus grande encore dans le cas d'une lutte intestine à l'intérieur d'un Etat.

L'histoire contemporaine nous fournit de nombreux exemples de cette pratique. Combien y a-t-il de dirigeants d'une opposition politique qui soient autorisés à conserver leur liberté, même en temps de paix, dans l'Union des Républiques socialistes soviétiques? Qu'on me dise ce qu'il est advenu du Nizam d'Haïderabad? Les instigateurs de révolutions ou de coups d'Etat dans de nombreux pays ont eu bien souvent le même sort.

Tout ce que je viens de dire prouve, d'abord que le Conseil de sécurité outrepassa l'autorité que lui confère la Charte en intervenant dans des mesures prises par un Etat Membre pour sa sécurité intérieure. Cela prouve aussi que, en faisant, le Conseil de sécurité s'engage sur une voie extrêmement dangereuse pour la sécurité des Membres. Cela prouve encore que le fait d'imposer des restrictions à la liberté de mouvement dans un cas comme celui-ci est conforme au droit international et à la pratique internationale. Cela prouve enfin que ces restrictions ont été effectivement levées en fait pour tous les chefs politiques, sauf quelques-uns qui jouissent cependant de leur liberté de mouvement dans une zone déterminée.

Je viens du reste de recevoir de nouveaux renseignements qui pourraient intéresser le Conseil de sécurité. Le 13 janvier, l'Assemblée consultative fédérale de Bandung, c'est-à-dire la réunion des chefs des régions fédérales, a adopté une résolution soulignant qu'il est nécessaire de former un gouvernement national fédéral pour l'ensemble de l'Indonésie sur la base d'un décret sur l'administration de l'Indonésie pendant la période de transition, pour effectuer la transition qui aboutira à la création des Etats Unis libres et souverains d'Indonésie. La résolution ajoute que, avant de former ce gouvernement, il faudra consulter les principales personnalités des territoires qui ont été sous le contrôle républicain. A la suite de cette résolution, les autorités néerlandaises ont promis toute la coopération possible pour réaliser les contacts voulus entre les chefs fédéralistes et les autres personnalités en question qu'ils pourraient vouloir consulter. Ces contacts seront absolument libres et auront lieu sans la présence des autorités néerlandaises.

J'arrive maintenant à la question des facilités accordées à la Commission de bons offices, à la Commission consulaire et aux observateurs militaires pour leur permettre de s'acquitter de la tâche que le Conseil de sécurité leur a confiée.

Le Conseil de sécurité a été informé par la Commission de bons offices, dans son rapport du 8 janvier 1949 [S/1193] que "... ont été approuvées des dispositions visant l'envoi des obs

dispatch of the military observers to various areas in Java and Sumatra beginning on the morning of 9 January".

To this end, the Netherlands Commander-in-Chief issued orders on 8 January to all territorial commanders throughout Java and Sumatra, instructing them to give the military observers all possible co-operation within the limits imposed by their military policy and responsibility and the requirements of safety. It must be stressed, by the way, that the observers themselves bear all risk, as it will not be possible to have them constantly protected by special guard detachments.

On 9 January, ten teams of military observers returned to the field in all areas which have been under Republican control to resume their activities, and up to the present time these military observers seem to be completing their task to their satisfaction and to that of the Committee of Good Offices and the Consular Commission. It is true that in the beginning there was some delay. It must be pointed out, however, that this was a result of the confusion which existed concerning the interrelation of the tasks of the two bodies I have just mentioned. In this connexion, I may quote from the report of the Committee of Good Offices of 7 January [S/1189].

"If the Committee of Good Offices is to continue to function, it is requested that the Security Council define the respective functions of the Committee and of the Consular Commission under the resolutions of 24 [S/1150] and 28 [S/1164 and S/1165] December 1948. Inability to determine whether the functions of one are at this point exclusive of the other or are concurrent, and the problem as to whom the military observers are primarily responsible, have already created some difficulty . . ."

Likewise, it is said in the report of the Consular Commission of 6 January [S/1190].

"Practical reasons make clarification of respective positions of Committee and Commission urgently necessary, especially concerning disposal of military observers."

This shows that the accusation of the representative of the United States was entirely unjustified when he said [398th meeting] that ". . . the Netherlands authorities took upon themselves the authority to question whether the military observers were reporting to the Consular Commission or to the Committee of Good Offices."

It also appears from the report of the Consular Commission [S/1190] that on 3 January both the Committee of Good Offices and the Consular Commission received a letter from the head of the Netherlands Far Eastern Office promising facilities for both bodies and for the military observers, but that subsequently some confusion arose between the two bodies.

Furthermore, in its report of 7 January [S/1189] the Committee of Good Offices mentions only the meeting of its military observers

vateurs militaires dans diverses régions de Java et de Sumatra, à partir du 9 janvier au matin".

A cette fin, le commandant en chef néerlandais a donné, le 8 janvier, à tous les commandants territoriaux de Java et de Sumatra l'ordre d'apporter aux observateurs militaires toute l'aide compatible avec leur rôle et leurs responsabilités militaires, et avec les besoins de la sécurité. Il a rappelé, d'ailleurs, que ce sont les observateurs qui assument tous les risques, car il ne sera pas possible d'affecter toujours à leur protection des détachements spéciaux de gardes.

Le 9 janvier, dix équipes d'observateurs militaires sont reparties en campagne dans toutes les régions qui, jusqu'à présent, ont été sous le contrôle républicain, pour y reprendre leur activité. Il semble, jusqu'à présent, que ces observateurs militaires soient satisfaits de la manière dont ils s'acquittent de leur tâche et que leur satisfaction soit partagée par la Commission de bons offices et la Commission consulaire. Il est vrai qu'il y eut au début un certain retard: cela était dû, il faut le dire, au flottement qui existait dans les esprits quant aux tâches respectives des deux organismes que je viens de mentionner. A cet égard, qu'il me soit permis de citer un passage du rapport de la Commission de bons offices en date du 7 janvier [S/1189]:

"Si la Commission de bons offices doit rester en fonction, le Conseil de sécurité devra définir les attributions respectives de la Commission et celles de la Commission consulaire aux termes des résolutions des 24 [S/1150] et 28 [S/1164 et S/1165] décembre 1948. Le fait qu'il est impossible de savoir si les fonctions de ces deux commissions sont au stade présent incompatibles, si elles peuvent coexister, et le problème de savoir devant laquelle des commissions les observateurs militaires sont responsables, a déjà créé certaines difficultés . . ."

De même, il est dit dans le rapport de la Commission consulaire en date du 6 janvier [S/1190]:

"Des motifs d'ordre pratique exigent que soit précisée d'urgence la position respective de la Commission de bons offices et de la Commission consulaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation des observateurs militaires."

Cela montre que le représentant des Etats-Unis a prononcé une accusation injustifiée lorsqu'il a dit [398ème séance]: ". . . les autorités néerlandaises ont pris sur elles de poser la question de savoir si les observateurs militaires faisaient rapport à la Commission consulaire ou à la Commission de bons offices".

Il ressort également du rapport de la Commission consulaire [S/1190] que, le 3 janvier, la Commission de bons offices et la Commission consulaire ont reçu une lettre du chef du Bureau des Pays-Bas pour l'Extrême-Orient, leur promettant des facilités à toutes deux ainsi qu'aux observateurs militaires, mais que, par la suite, une certaine confusion s'est produite entre ces deux organes.

De plus, dans son rapport en date du 7 janvier [S/1189], la Commission de bons offices parle seulement des conversations qui ont eu lieu le

with a representative of the Netherlands Army on 4 January at 1700 hours, at which meeting, according to the Committee of Good Offices, no progress was made towards the return of the military observers to the field, as the said representative, due to the absence of the Commander-in-Chief, could not take any decision. However, the Committee of Good Offices failed to mention that previously a meeting of the Military Attachés of the six countries represented on the Consular Commission took place on 3 January at 0830 hours, at which meeting the Netherlands Commander-in-Chief was present. At that meeting, the Commander-in-Chief proposed that the Military Attachés systematically should visit the different Republican areas in order to collect information for their report. All the Military Attachés who attended that meeting—that is to say, the representatives of the United States, the United Kingdom and France—agreed fully with the Netherlands proposals, but they requested that all decisions be postponed until they had received further instructions. To show his good will, the Netherlands Military Commander thereupon unofficially conducted some military liaison officers on a tour through the former Republican areas on 5 and 6 January, a fact set forth in the conclusions of the report of the Committee of Good Offices [S/1189]. This gesture, however, was rewarded by a rather acid remark in the report, as follows:

"These officers are not the military observers of the Committee of Good Offices and the information they obtained is not available to the Committee, even if their tour was of the type of field investigation and observation required by the functions of the Committee."

Since the military observers were dispatched to the field on 9 January, this whole question is now settled. But it seems necessary to draw attention to the unfair assertion made by the Committee of Good Offices, as though no attempt had been made from our side to procure for the observers the facilities we have promised.

In conclusion, I may again state that the three objectives aimed at by the Security Council have been realized as far as possible. Certainly, in no other case before the Security Council—be it the question of Greece or of Korea or of Palestine or of Kashmir or of Hyderabad—has this been done within so short a time and to such a degree.

As I explained elaborately on 22 December [389th meeting] at the outset of the discussions on this subject, my Government emphatically denies, for three reasons, the competence of the Security Council with regard to the Indonesian question. In the first place, the Charter of the United Nations is applicable only between States, and therefore does not apply to the Indonesian question; in the second place, this is a question within the domestic jurisdiction of the Netherlands in the sense of Article 2, paragraph 7 of the Charter; and, in the third place, it does not threaten international peace and security. We remain prepared to submit the question of the Security Council's competence to the International Court of Justice, which obviously is the only way of determining in an impartial manner whether or not the Council has jurisdiction over this case.

4 janvier, à 17 heures, entre ses observateurs militaires et un représentant de l'armée néerlandaise, et qui, d'après la Commission de bons offices, n'a amené aucun progrès en vue du retour en campagne des observateurs militaires, du fait qu'en l'absence du commandant en chef, le représentant en question ne pouvait prendre aucune décision. La Commission de bons offices a omis de dire que les attachés militaires des six pays représentés à la Commission consulaire s'étaient réunis auparavant, le 3 janvier, à 8 h. 30, et que le commandant en chef néerlandais était présent. Le commandant en chef a proposé alors que les attachés militaires visitent, méthodiquement, les différentes régions républicaines afin de réunir des données pour leur rapport. Tous les attachés militaires présents, à savoir les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France, ont approuvé sans réserve les propositions néerlandaises, mais ont demandé de remettre toute décision jusqu'à ce qu'ils aient reçu de nouvelles instructions. A la suite de cette réunion, le commandant en chef néerlandais, pour montrer sa bonne volonté, a, les 5 et 6 janvier, emmené en tournée à titre officieux quelques officiers de liaison dans les régions précédemment occupées par la République. Ce fait est mentionné dans la conclusion du rapport de la Commission de bons offices [S/1189], mais il nous a simplement valu un paragraphe désobligeant de la part de la Commission, qui écrit dans ce rapport :

"Ces officiers ne sont pas des observateurs militaires de la Commission de bons offices, qui ne peut connaître le résultat de leurs observations, même si la visite qu'ils ont faite constitue le type d'enquête et d'observations sur place qu'exige l'exécution des fonctions de la Commission."

Puisque des observateurs militaires ont été envoyés sur les lieux le 9 janvier, toute cette question se trouve réglée. Mais je crois devoir attirer l'attention du Conseil sur l'assertion injuste de la Commission de bons offices, qui semble croire que nous n'avons rien fait pour accorder aux observateurs les facilités promises.

Pour conclure, je répète que les trois buts visés par le Conseil de sécurité ont été atteints dans la mesure du possible. Il est certain que dans aucune autre affaire dont le Conseil a été saisi, qu'il s'agisse de la Grèce, de la Corée, de la Palestine, du Cachemire, d'Haïderabad, cela ne s'est produit aussi vite ni dans une mesure aussi grande.

Comme je l'ai expliqué en détail le 22 décembre [389^{ème} séance], au début des débats sur cette question, mon Gouvernement nie catégoriquement la compétence du Conseil de sécurité en ce qui concerne la question indonésienne, et cela pour trois raisons. La première, c'est que la Charte des Nations Unies ne gouverne que les relations entre Etats et ne s'applique donc pas à la question indonésienne; la seconde, c'est que cette question est de la compétence nationale des Pays-Bas au sens de l'Article 2, paragraphe 7, de la Charte; la troisième, c'est que la situation en Indonésie ne menace pas la paix et la sécurité internationales. Nous sommes toujours prêts à soumettre la question de la compétence du Conseil de sécurité à la Cour internationale de Justice, ce qui serait évidemment le seul moyen de déterminer de façon impartiale si le Conseil est compétent en la matière.

Nevertheless, although this point remains unsolved, out of deference to the United Nations in general and the Security Council in particular, up to the present time we have not wanted to draw the full consequence from our contention as to competence. On the contrary, we have endeavoured to keep the Council fully informed, we have given information on all points brought up in the Council, and in my statement on 22 December I announced that the Netherlands Government was prepared to keep the Security Council regularly informed concerning the progress which is made towards the creation of a sovereign and independent United States of Indonesia.

Finally, as I have already said, the Security Council's objectives have been realized to the extent which has been possible. For this reason we have the feeling that, in response, we may at least expect from the side of the Council a more impartial appraisal of the efforts which we made to meet the desires of the Council, notwithstanding our conviction that this matter is our own domestic affair. I hope that some members of the Security Council will realize that it is an inadequate way to encourage compliance with its wishes if every act on our part of meeting those wishes is either ignored or minimized or met with new requests from the Council. This is all the more so as the "impetuosity" on the part of the Council—as with good reason it has been called by one of its members with regard to the Indonesian case—is in marked contrast with an extreme leniency shown in certain other disputes before the Council. My country cannot fail to notice this striking contrast, and would find it difficult in the long run to submit passively to what it rightly considers as measuring with two weights and measures.

My country likewise cannot fail to notice that some of the most violent attacks upon us have been made by representatives of Governments the record of which in the field of compliance with the Security Council's resolutions is anything but impeccable. Let me mention a few examples to prove this point.

In Paris, the representative of Syria, who stated that he spoke on behalf of the Arab League, complained of a lack of compliance on the part of the Netherlands with the Security Council's resolutions. In this connexion it seems useful to recall that between March and June 1948 the Security Council had, in no less than seven resolutions, called upon the parties in the Palestine dispute to cease all acts of violence or of armed force. These resolutions were adopted on 5 March [S/691], 1 April [S/714/I], 17 April [S/723], 23 April [S/727], 18 May [S/753], 22 May [S/773] and 29 May [S/801]. In those resolutions of 18 May and 22 May the Security Council even called for a cease-fire order within thirty-six hours. Yet it took until 11 June, more than three months after the first cease-fire resolution of the Council, for a truce to become effective; and we know to what degree this truce was observed afterwards. I do not want to criticize any particular party for the non-compliance with these resolutions, but contrariwise we certainly had not expected a representative of Syria to criticize us for not complying within less than one week.

Néanmoins, et bien que cette question n'ait pas été résolue, nous n'avons pas, jusqu'ici, voulu, par respect pour l'Organisation des Nations Unies en général et pour le Conseil de sécurité en particulier, tirer toutes les conséquences de notre thèse sur la question de compétence. Nous nous sommes efforcés, au contraire, de tenir le Conseil au courant de tout ce qui se passait et nous avons fourni des renseignements sur toutes les questions soulevées devant le Conseil. Dans ma déclaration du 22 décembre, j'ai annoncé que le Gouvernement des Pays-Bas était prêt à tenir le Conseil régulièrement au courant des progrès réalisés vers la constitution d'un Etat fédéral d'Indonésie, souverain et indépendant.

Enfin, comme je l'ai déjà déclaré, les buts visés par le Conseil de sécurité ont été atteints dans la mesure du possible. C'est pourquoi nous estimons que, en contrepartie, nous pouvons au moins demander au Conseil de sécurité de juger plus impartialement les efforts que nous avons faits pour déférer à ses désirs, malgré notre conviction que cette question est du domaine national. J'espère que certains membres du Conseil comprendront que nous ne nous sentons guère encouragés à nous conformer à ses désirs, lorsque tout ce que nous faisons en ce sens est méconnu, minimisé ou provoque simplement de nouvelles demandes de la part du Conseil. Bien plus, l'"impétuosité" — selon l'expression de l'un de ses membres — dont le Conseil témoigne à l'égard de la question indonésienne, contraste nettement avec son extrême indulgence à l'égard de certains autres différends dont il a été saisi. Mon pays ne peut s'empêcher de remarquer ce contraste frappant et il finira par trouver difficile d'admettre passivement qu'il existe — il est fondé à le croire — deux poids et deux mesures.

De même, mon pays ne peut s'empêcher de remarquer que certaines des attaques les plus violentes dirigées contre lui proviennent de représentants de Gouvernements dont la conduite passée, en ce qui concerne le respect des résolutions du Conseil de sécurité, est loin d'être exemplaire. Je citerai quelques exemples à l'appui de mes dires.

Le représentant de la Syrie, qui s'est déclaré le porte-parole de la Ligue arabe, s'est plaint à Paris que les Pays-Bas ne se conformaient pas aux résolutions du Conseil de sécurité. Je crois bon de rappeler, à ce propos, que, entre mars et juin 1948, le Conseil de sécurité a voté jusqu'à sept résolutions invitant les parties en Palestine à cesser tout acte de violence et tout recours à la force armée. Ces résolutions ont été adoptées le 5 mars [S/691], le 1er avril [S/714/I], le 17 avril [S/723], le 23 avril [S/727], le 18 mai [S/753], le 22 mai [S/773] et le 29 mai [S/801]. Dans les résolutions du 18 mai et du 22 mai, le Conseil de sécurité a même invité les parties à cesser le feu dans les trente-six heures. Pourtant, ce n'est que le 11 juin, c'est-à-dire plus de trois mois après l'adoption de la première de ces résolutions, que la trêve est devenue effective. Nous savons d'ailleurs dans quelle mesure cette trêve a été observée par la suite. Je ne veux reprocher à quiconque de n'avoir pas observé les termes de cette résolution, mais, pour ma part, je ne m'attendais guère à ce qu'un représentant de la Syrie nous reprochât de ne pas avoir obéi à un ordre dans un délai de moins d'une semaine.

The representative of India has equally found it necessary to accuse us of defying the Security Council's resolution [S/1150]. We should have thought that the Government of India would be more careful with such accusations. I have before me the text of a letter from the representative of India to the President of the Security Council dated 5 May 1948 [S/734], referring to the Council's resolution of 21 April on the Kashmir question [S/726], from which I quote the following passage:

"The Government of India regrets that it is not possible for it to implement those parts of the resolution against which its objections were clearly stated by its delegation . . ."

On 3 June 1948 [312th meeting] the Security Council adopted another resolution [S/819] on the India-Pakistan dispute. Again India refused to comply with certain points of the Council's decision, and I quote from a letter of the representative of India to the President of the Security Council, dated 5 June 1948 [S/825].

"... there can be no question of the Commission proceeding to implement the resolution on Kashmir until objections raised by the Government of India have been satisfactorily met."

Again, we find it difficult to accept criticism on the part of the same country which took this attitude with regard to the Security Council's resolutions. This becomes all the more difficult when we realize that fourteen months' time was necessary to reach a truce in Kashmir.

Another country which in Paris vehemently accused the Netherlands of non-compliance with the Security Council's decision and of a lack of respect for the United Nations, is the USSR. I shall not go into all the accusations launched by the representative of the USSR, but simply look at the record of the USSR itself and of the countries which it constantly defends.

On 21 October 1947 the General Assembly, by 40 votes to 6 with 11 abstentions, adopted resolution 109 (II) concerning the political independence and territorial integrity of Greece, in which it called upon Albania, Bulgaria and Yugoslavia to do nothing which would furnish aid and assistance to the guerrillas fighting against the Greek Government. It also instituted a Special Committee on the Balkans on which the USSR was to be represented. What is the record of compliance with this resolution by the USSR and its satellites, which today are accusing the Netherlands of a lack of respect for United Nations decisions?

These are the facts. Greece's northern neighbours, with the active support and protection of the USSR, continued to furnish aid and assistance to the guerrillas in Greece, as has been reported by the United Nations Special Committee on the Balkans. The USSR and Poland refused to take their seats on the Committee. Greece's northern neighbours, again with the full support and protection of the USSR, refused all co-operation and facilities to the Committee instituted by the General Assembly's resolution, and even denied it access to their territory.

Le représentant de l'Inde a également jugé utile de nous accuser d'avoir agi au mépris de la résolution du Conseil de sécurité [S/1150]. Nous estimons que le Gouvernement de l'Inde aurait dû faire montre de plus de prudence dans ses accusations. J'ai devant moi le texte d'une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Inde et datée du 5 mai 1948 [S/734]. Cette lettre a trait à la résolution adoptée par le Conseil le 21 avril sur la question du Cachemire et contient le passage suivant:

"Le Gouvernement de l'Inde regrette de ne pas être en mesure de mettre à exécution les parties de la résolution à l'égard desquelles ses objections ont été clairement exposées par sa délégation . . ."

Le 3 juin 1948 [312ème séance], le Conseil de sécurité a adopté une résolution [S/819] sur le différend Inde-Pakistan. Là encore, l'Inde a refusé de se conformer, sur certains points, à la décision du Conseil et je cite le passage suivant d'une lettre adressée, le 5 juin 1948, au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Inde [S/825]:

"... il ne peut être question pour la Commission d'entreprendre ou de faire appliquer la résolution sur le Cachemire tant que les objections soulevées par le Gouvernement de l'Inde n'auront pas reçu une réponse satisfaisante."

Il nous est difficile, je le répète, d'admettre la critique de la part d'un pays qui a pris cette attitude à l'égard des résolutions du Conseil de sécurité. Cela nous est encore plus difficile quand nous songeons qu'il a fallu quatorze mois pour aboutir à une trêve dans le Cachemire.

Un autre pays qui, à Paris, a accusé les Pays-Bas avec véhémence de ne pas se conformer à la décision du Conseil de sécurité et de manquer de respect à l'égard des Nations Unies, est l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Je ne m'étendrai pas sur toutes les accusations lancées par le représentant de l'URSS, mais je me bornerai à rappeler les actes passés de son Gouvernement et des pays dont il prend constamment la défense.

Le 21 octobre 1947, l'Assemblée générale a adopté par 40 voix contre 6, avec 11 abstentions, la résolution 109 (II) relative à l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de la Grèce, par laquelle elle invitait l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie à s'abstenir de fournir aide et assistance aux guérillas luttant contre le Gouvernement grec. L'Assemblée générale a également institué une Commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans, à laquelle l'URSS devait être représentée. Quelle suite l'URSS et ses satellites, qui accusent aujourd'hui les Pays-Bas de ne pas respecter les décisions des Nations Unies, ont-ils donnée à cette résolution?

Tels sont les faits: Les voisins du nord de la Grèce, activement soutenus et protégés par l'URSS, ont continué à fournir aide et assistance aux guérillas de Grèce, comme en a rendu compte la Commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans. L'URSS et la Pologne ont refusé de siéger à la Commission. Les voisins du nord de la Grèce, toujours avec la protection et l'appui entiers de l'URSS, ont refusé à la Commission créée par la résolution de l'Assemblée générale toute coopération et toutes facilités, allant jusqu'à lui interdire d'entrer sur leur territoire.

Let us look at the record of the USSR on another subject. On 14 November 1947 the General Assembly adopted resolution 112 (II) with regard to Korea, which provided for the establishment of a Temporary Commission on Korea, for election in Korea under observation of the Commission, and for the establishment of a national Government of Korea. What did the USSR and the Ukrainian SSR do for the implementation of this decision? The answer is simple and well-known. The Ukrainian SSR refused to sit on the Commission, and the USSR authorities in northern Korea rendered it impossible for the Commission to carry the General Assembly's resolution into effect in that part of the country, and even refused to admit the Commission. These are the same two Governments which now accuse the Netherlands of jeopardizing the authority of the United Nations in connexion with a matter outside of the competence of the Security Council. Really, such an attitude can be characterized only in the following words, which were used once before in this Council [159th meeting]:

"It is extremely characteristic that statements about the necessity to maintain the prestige and authority of the Security Council emanate mainly from the representatives of those countries which, as experience has shown, have least regard for the prestige and authority of the Security Council and, more often than not ignore it. Evidently words are one thing and deeds are another. In these circumstances talk of prestige and the phrases which are often used in the course of our debates regarding the Security Council's prestige lose their meaning and become banal, empty phrases."

These words were spoken on 17 July 1947 by none other than the representative of the USSR, Mr. Gromyko. For once, I entirely agree. All these examples show an application of two weights and two measures which my nation, like any self-respecting nation, finds it very hard to accept.

A marked lack of impartiality and of fair appraisal of facts also characterized, to our great regret, the statement made on Tuesday [398th meeting] in the Security Council by the representative of the United States. Let me mention a few points to prove this contention. I trust that the American Press will deal with these remarks with its usual fairness.

Mr. Jessup said that the Netherlands failed to comply with the Security Council's demands. Yet I challenge anyone, including the representative of the United States, to mention any case before the Security Council involving armed clashes in which the Council's demands have been fulfilled so soon and to such an extent. In connexion with the Palestine question for instance, the Security Council passed no less than thirteen resolutions in the course of 1948 calling for a cease-fire, but fighting is still continuing. Yet the United States representative never thought it necessary to pronounce such a blistering judgment on either party in that case. As late as 29 December [396th meeting], ten months after the first cease-fire resolution concerning Palestine, the United States representative even abstained on the Security Council's resolution

Considérons ce qu'a fait l'URSS en d'autres circonstances. Le 14 novembre 1947, l'Assemblée générale a adopté, au sujet de la Corée, la résolution 112 (II), instituant une commission temporaire pour ce pays et prévoyant l'organisation d'élections sous le contrôle de la Commission et la constitution d'un Gouvernement national de la Corée. Qu'ont fait l'URSS et la RSS d'Ukraine pour l'exécution de cette décision? La réponse est simple et tout le monde la connaît. La RSS d'Ukraine a refusé de siéger à la Commission et les autorités de l'URSS en Corée du Nord ont rendu impossible à la Commission de donner suite à la résolution de l'Assemblée générale dans cette partie du pays et ont même refusé d'y admettre la Commission. Ces deux Gouvernements accusent maintenant les Pays-Bas de porter atteinte à l'autorité de l'Organisation des Nations Unies à propos d'une question étrangère aux attributions du Conseil de sécurité. Une telle attitude ne peut être caractérisée que dans les termes suivants, repris d'un discours déjà prononcé devant le Conseil [159ème séance]:

"C'est un fait caractéristique que les déclarations sur la nécessité de maintenir le prestige et l'autorité du Conseil de sécurité émanent surtout des représentants des pays qui, l'expérience l'a prouvé, montrent le moins de respect pour le prestige et l'autorité du Conseil de sécurité et tiennent le moins compte de son existence. Evidemment, les actes sont une chose, les paroles en sont une autre. Dans ces conditions, ces allusions au prestige de ces phrases, si fréquentes au cours de nos débats au sujet du prestige du Conseil de sécurité, perdent leur signification et deviennent banales, vides de sens."

Ces paroles ont été prononcées le 17 juillet 1947 par le représentant de l'URSS, M. Gromyko lui-même. Pour une fois, je suis entièrement d'accord. Tous ces exemples montrent qu'il y a deux poids et deux mesures, ce que mon pays, comme le ferait tout pays qui se respecte, a bien du mal à admettre.

Nous sommes également peiné de constater l'absence d'impartialité et la méconnaissance des faits qui caractérisent la déclaration faite mardi [398ème séance] au Conseil de sécurité par le représentant des Etats-Unis. J'en citerai quelques exemples, avec l'espoir que la presse américaine fera état de ces observations, avec son esprit de justice habituel.

M. Jessup a déclaré que les Pays-Bas ne se sont pas conformés aux injonctions du Conseil de sécurité. Pourtant, je défie n'importe qui, et notamment le représentant des Etats-Unis, de citer une affaire portée devant le Conseil de sécurité et ayant donné lieu à des engagements armés, dans laquelle les ordres du Conseil aient été exécutés aussi vite et aussi bien. Ainsi, dans le cas de la Palestine, le Conseil de sécurité a adopté, en 1948, jusqu'à treize résolutions invitant les parties à cesser le feu, et l'on se bat encore. Pourtant, le représentant des Etats-Unis n'a jamais cru devoir censurer d'une manière aussi cinglante que dans notre cas la conduite des parties en cause. Tout récemment, le 29 décembre [396ème séance], dix mois après la première résolution invitant à cesser le feu en Palestine, le représentant des Etats-Unis s'est même abstenu

[S/1169] calling for a cease-fire. My country cannot fail to notice the striking difference.

Mr. Jessup also accused the Netherlands of violating the Charter, but never refuted our contention that the Charter is not applicable in this case.

He criticized us because we did not end hostilities in Java in less than one week and in Sumatra in less than twelve days after the Council's resolution [S/1150], but he did not say a word about statements and proclamations issued by the other party containing a categorical refusal to cease hostilities.

The United States representative likewise accused the Netherlands of having followed a policy of weakening the Republic, but he did not say a word about the consistent policy of violence, murder and terror followed by infiltrating members of the Republican forces. He accused us of presenting the Republic with a prefabricated interim administration, but failed to mention the fact that this interim administration was drawn up along with the Federalists who represented two-thirds of Indonesia, and that the Republic was several times offered an opportunity to take part on the basis of equality in this process of "fabrication".

The most unfair statement of all, however, is that—according to Mr. Jessup—the Netherlands has failed to enter into *bona fide* negotiations since May of last year. Mr. Jessup forgot to mention that, at that moment, it was announced that, in flagrant violation of the *Renville* principles [S/649, appendices XIII and VIII], the Republic had concluded an agreement with the USSR for the exchange of consular officials. He also incidentally failed to mention that negotiations under the auspices of the Committee of Good Offices were finally broken off, not by the Netherlands but by the Republic, in a meeting of the Steering Committee on 23 July 1948, as is evidenced by document S/918. He totally ignored the fact that two strong Netherlands delegations were sent to Indonesia in November for a last supreme effort to reach an agreement.

Really, looking back on several of the speeches I have mentioned, such a one-sided presentation of facts is certainly not calculated to strengthen our faith in the impartiality of certain members of the Security Council.

Fortunately, such an attitude is not characteristic of all the members of the Security Council. In this connexion I should particularly like to express my appreciation for the speech made by the representative of China [398th meeting]. Although I am sure he will not expect me to agree with everything or even most of what he said, I highly value the balanced character of his statement, free from any bias, which was made in the high spirit of impartial detachment in which a problem like the Indonesian question should be

lors du vote portant sur une résolution du Conseil de sécurité [S/1169] qui invitait les parties à cesser le feu. Mon pays ne peut s'empêcher de remarquer cette différence d'attitude frappante.

M. Jessup a également accusé les Pays-Bas de violer la Charte mais il n'a jamais réfuté notre thèse, selon laquelle les dispositions de la Charte ne jouent pas en l'occurrence.

Il nous a critiqués parce que nous n'avions pas terminé les hostilités à Java moins d'une semaine et, à Sumatra, moins de douze jours, après l'adoption de la résolution du Conseil [S/1150], mais il n'a pas dit un mot des déclarations et des proclamations par lesquelles l'autre partie refusait catégoriquement de cesser les hostilités.

Le représentant des Etats-Unis a également accusé les Pays-Bas d'avoir poursuivi une politique d'affaiblissement de la République, mais il n'a pas dit un mot de la politique systématique de violence, d'assassinat et de terreur pratiquée par les membres des forces républicaines qui se sont infiltrés au delà de la ligne de démarcation. Il nous a accusés d'avoir fait don à la République d'une administration provisoire "préfabriquée", mais il n'a pas dit que cette administration provisoire a été constituée avec le concours des fédéralistes, qui représentent les deux tiers de l'Indonésie; il a également omis de mentionner qu'on a proposé plusieurs fois à la République de jouer son rôle dans ce processus de "fabrication", sur un pied d'égalité avec les autres participants.

Où M. Jessup se montre cependant le plus injuste, c'est lorsqu'il reproche aux Pays-Bas de n'avoir pas franchement engagé de pourparlers depuis le mois de mai de l'année dernière. M. Jessup a oublié de dire qu'on a appris à cette époque que la République avait conclu un accord avec l'URSS pour l'échange de représentants consulaires, ce qui constituait une violation flagrante des principes du *Renville* [S/649, annexes XIII et VIII]. D'ailleurs, il a du reste omis également de mentionner que les négociations entreprises sous les auspices de la Commission de bons offices ont finalement été rompues, non pas par les Pays-Bas mais par la République, au cours d'une réunion du Comité directeur tenue le 23 juillet 1948, comme il est dit dans le document S/918. Il a totalement oublié que, en novembre, nous avons fait un suprême effort pour arriver à un accord en envoyant en Indonésie deux importantes délégations.

Vraiment, si l'on se reporte à tel ou tel des discours que j'ai cités, on comprendra qu'une interprétation des faits aussi teintée de parti pris ne contribue certainement pas à renforcer notre foi en l'impartialité de certains membres du Conseil de sécurité.

Telle n'a pas été, heureusement, l'attitude de tous les membres du Conseil de sécurité. A ce propos, je voudrais dire à quel point j'apprécie le discours du représentant de la Chine [398^{ème} séance]. Il ne s'attend certes pas à ce que je souscrive à tout ce qu'il a dit, ou même à la majeure partie de ses observations, mais j'apprécie hautement l'esprit de mesure et d'absence de tout préjugé qui animait sa déclaration, bel exemple de l'impartialité et de la sérénité qui doivent inspirer un débat sur un problème tel

discussed. I also want to express my complete agreement with what he said at the end of his speech about the absence of racial or religious bias which should characterize this debate. Finally, I should like to support what he, as well as the United States representative, said of the necessity to put an end to recriminations and to focus our attention upon a constructive programme for the future.

Several representatives have urged the Security Council to order the withdrawal of the Netherlands military forces to the former *status quo* line. In a previous [392nd] meeting of the Security Council in Paris I have already explained why the Netherlands would not be able to acquiesce in such a proposal. I shall once more try to do so.

After the Japanese capitulation, the Indonesian population, especially in Java and Sumatra, was left behind in a miserable condition, morally, physically and economically. For more than three years these people were the victims of the incompetent régime of the Jogjakarta Republic, built on war propaganda, corruption, disorder and terror. In the beginning the moderates in the Republic tried to hold in check the aggressive youth movements, the revolutionary leaders and the army, but it very soon became apparent that they were not strong enough to resist the continuous pressure from the extremists.

This is one of the reasons why the moderate Republican leaders never succeeded in making the agreements concluded with the Dutch acceptable to the extremist military and political elements in the Republic. Therefore the moderates gradually had to give in more and more to these undisciplined groups, so that they became mere tools and a façade for the outside world, devoid of any real power. In order to fight the Musso-communists, Mr. Hatta had to call on Tan Malakka—also a foreign-trained communist leader—for assistance. Thus Tan Malakka's authority was re-established and before the purge his influence was rapidly extending. For instance, in Tapanuli and Asahan, two important provinces of Sumatra, a communist régime was established, which was accepted and officially recognized by the Jogjakarta Government. Communists and other extremists had full opportunity to fight and abstract every effort to solve the Netherlands-Indonesian dispute in a peaceful way and further negotiations were consequently doomed to failure. Today many former Republican officials are co-operating with the Netherlands to restore law and order; the Chinese minority which suffered so many grievous losses, both in lives and property, is now finally freed from the fear and terror under which it had lived for several years.

In Asahan and Labuan-Batu in eastern Sumatra, for instance, 245 chiefs and prominent Indonesian leaders arrived at Medan, the capital of Federal Eastern Sumatra, on 6 January demanding the immediate re-unification of their territory with Federal Eastern Sumatra. Their spokesman, Mr. Bahaudin Subakti, declared that the peoples of Asahan and Labuan-Batu—more

que le problème indonésien. Je tiens aussi à dire que je m'associe aux paroles qu'il a prononcées à la fin de son discours sur l'absence de préjugés raciaux ou religieux qui doit caractériser cette discussion. Enfin, je me joins à lui et au représentant des Etats-Unis pour estimer qu'il faut cesser toute querelle et ne plus songer qu'à élaborer, pour l'avenir, un programme constructif.

Plusieurs représentants insistent pour que le Conseil de sécurité ordonne aux forces militaires néerlandaises de se retirer sur les positions qu'elles occupaient avant la reprise des hostilités. J'ai déjà expliqué à Paris [392ème séance], et je vais redire ici, pourquoi les Pays-Bas ne pourraient accepter de le faire.

Après la capitulation japonaise, la population indonésienne, surtout à Java et à Sumatra, a été laissée à elle-même dans une situation déplorable aux points de vue moral, physique et économique. Pendant plus de trois années, cette population a été la victime de l'incompétence du régime de la République de Djokjakarta, fondé sur la propagande de guerre, la corruption, le désordre et la terreur. Au début, les éléments modérés de la République ont essayé de contenir les mouvements agressifs de jeunesse, les chefs révolutionnaires et l'armée, mais il est apparu très vite que ces modérés n'étaient pas assez forts pour résister à la pression constante des extrémistes.

C'est en partie pour cette raison que les chefs républicains modérés n'ont jamais réussi à faire admettre aux éléments extrémistes républicains, tant militaires que politiques, les accords conclus avec les Pays-Bas. Les modérés ont donc été amenés à céder de plus en plus de terrain à ces groupes indisciplinés, jusqu'à en devenir le jouet et à ne plus être, pour le reste du monde, qu'un simulacre de gouvernement, sans force ni pouvoir. M. Hatta a dû, pour combattre les communistes de Musso, appeler à la rescousse Tan Malakka lui-même, chef communiste de formation étrangère. Cela a permis à Tan Malakka de rétablir son autorité, de telle sorte qu'avant l'épuration, son influence s'étendait rapidement. Ainsi, dans le Tapanuli et l'Asahan, qui sont deux importantes provinces de Sumatra, un régime communiste s'est établi, qui a été accepté et officiellement reconnu par le Gouvernement de Djokjakarta. Les communistes et d'autres extrémistes ont eu toute latitude pour combattre et contrecarrer les efforts entrepris pour résoudre pacifiquement le différend entre les Pays-Bas et l'Indonésie et, par suite, les négociations ultérieures étaient vouées à l'échec. Beaucoup d'anciens fonctionnaires républicains coopèrent aujourd'hui avec les Pays-Bas pour rétablir l'ordre public; la minorité chinoise, qui a éprouvé de si lourdes pertes, tant humaines que matérielles, est enfin libérée de la crainte et de la terreur dans lesquelles elle vivait depuis plusieurs années.

Ainsi, 245 chefs et personnalités indonésiennes de l'Asahan et du Labuan-Batu — provinces de l'est de Sumatra — se sont rendus à Medan, capitale de l'Etat fédéral du Sumatra oriental et ont demandé que leurs territoires fussent immédiatement réunis à l'Etat fédéral du Sumatra oriental. Leur porte-parole, M. Bahaudin Subakti, a déclaré que les populations de l'Asahan

than one million inhabitants—had lived “under a reign of terror and oppression during the Republican regime and now wished to join their future and their fate to that of the happier State of Eastern Sumatra.”

If the Netherlands were to withdraw its armed forces, all these co-operative groups would fall prey to reprisals and retaliatory measures on the part of the extremist gangs which would then again take over power. The number of victims of such retaliation, I can assure the Security Council, would have to be computed not in hundreds, but in thousands, and would even surpass that of the terror which was exercised before the purge.

In this connexion, I hope the President will allow me to read to the Security Council one of the numerous telegrams which I recently received, a telegram from the “Association of Padang”, in another region of Sumatra.

“Please inform Security Council that we are grateful that we are now freed from the irresponsible elements of the Republic. If Netherlands armed forces should be withdrawn, this would have the most serious consequences for the Indonesian population. As this matter concerns the Indonesians only and not the subjects of any other country, the Security Council should listen to the objections of our Association, which is an Indonesian Association. We may point out that the Russian proposal as to this withdrawal has no other objective than to cause ‘fratricide’.”

I have now dealt with most of the points raised in the debate, and I have done so fairly elaborately because my Government, as I said, wants to keep the Security Council informed as fully as possible and does not want to dodge any of the questions raised.

One point remains, however, which, both in the view of the Council and in that of the Netherlands Government, is the most important: our concrete plans for the speediest possible creation of settled and stable conditions in Indonesia, through the achievement of a solution freely accepted by all interested parties, and particularly by the population of all areas of Indonesia.

The Netherlands Prime Minister, Mr. Drees, arrived in Indonesia on 6 January, and started conversations at once. These are progressing satisfactorily, but it is obviously too early to announce any concrete results as yet.

Some representatives have proposed that the Security Council should draw up a precise timetable for the programme I mentioned. My Government considers that such action on the part of the Council would, on the one hand, constitute still further unacceptable interference in our domestic affairs, and, on the other, would be superfluous in view of our own plans which are now rapidly taking shape. For my Government, too, wants to formulate this programme as precisely as possible, including the indication of

et du Labuan-Batu, qui comptent plus d'un million d'habitants, ont vécu “dans la terreur et l'oppression sous le régime républicain et veulent maintenant unir leur destinée à celle de l'Etat plus heureux du Sumatra oriental”.

Si les Pays-Bas retiraient leurs forces armées, tous ces groupes animés de l'esprit de coopération seraient en butte aux représailles des cliques d'extrémistes qui reprendraient le pouvoir. Je peux assurer le Conseil de sécurité que c'est par milliers et non par centaines qu'il faudrait compter les victimes et que leur nombre dépasserait tout ce qu'on a vu pendant la terreur qui a précédé l'épuration.

A ce propos, j'espère que le Président voudra bien me permettre de porter à la connaissance du Conseil un des nombreux télégrammes que j'ai reçus récemment. Il émane de l'“Association de Padang” — qui se trouve dans une autre région de Sumatra — et est ainsi conçu :

“Nous vous prions de faire savoir au Conseil de sécurité que nous sommes heureux d'être libérés du joug des éléments irresponsables de la République. Le retrait des forces néerlandaises aurait les conséquences les plus graves pour la population indonésienne. Puisque cette question concerne seulement les Indonésiens et non pas des citoyens d'autres pays, le Conseil devrait entendre les objections de notre Association, qui est une organisation indonésienne. Nous tenons à souligner que la proposition de l'URSS tendant à faire retirer les troupes néerlandaises n'avait pas d'autre objet que de provoquer une lutte fratricide.”

J'ai ainsi traité la plupart des questions qui ont été soulevées au cours du débat. Si je l'ai fait en détail, c'est parce que mon Gouvernement tient, comme je l'ai déjà dit, à ce que le Conseil de sécurité soit aussi bien renseigné que possible et parce qu'il ne peut éluder aucune des questions dont on a fait état ici.

Il reste cependant un point, qui est le plus important aux yeux du Conseil et aussi du Gouvernement des Pays-Bas: je veux parler de nos plans concrets pour faire régner en Indonésie, aussi vite que possible, le calme et la stabilité, en aboutissant à une solution librement acceptée par toutes les parties en cause et notamment par la population de toutes les régions du territoire indonésien.

M. Drees, Premier Ministre des Pays-Bas, est arrivé en Indonésie le 6 janvier et a immédiatement entamé des conversations. Bien que ces pourparlers progressent de façon satisfaisante, il est encore trop tôt pour annoncer des résultats concrets.

Certains représentants ont proposé au Conseil de sécurité de fixer une série de dates en ce qui concerne les plans en question. Mon Gouvernement estime qu'une telle décision du Conseil constituerait une nouvelle ingérence inacceptable dans les affaires intérieures des Pays-Bas et qu'elle serait par surcroît inutile, étant donné que nos propres plans se cristallisent rapidement. En effet, mon Gouvernement tient, lui aussi, à formuler ces plans avec autant de précision que possible, en indiquant notamment des dates limites

specific target dates within which it would be carried into effect. For this reason, I have been authorized to make the following statement on behalf of my Government:

As I have declared several times before in the Security Council, the unalterable aim of the Netherlands Government remains the immediate creation of an all-Indonesian federal interim Government, followed as soon as possible by free elections for a representative body with a view to the establishment of a Netherlands-Indonesian union and the creation of the United States of Indonesia, to which sovereignty will be transferred.

The Netherlands Government has given due consideration to the question of a time-table to be adopted for the execution of its programme, and has come to the following conclusion:

The Netherlands Government trusts that a federal interim Government will be instituted within one month from the present date.

This federal interim Government will at once start preparations for the holding of free general elections. It is the intention of the Netherlands Government to invite United Nations observers to these elections. In view of the fact that complete peace and order have not yet returned to all areas, and in view of the necessary administrative and technical preparations, it will be materially impossible to hold these elections within six months. My Government will, however, exert all possible efforts in order that the elections may take place in the third quarter of this year. This period, by the way, is in accordance with the fourth additional *Renville* principle [S/649, *Appendix VIII*], which mentions a period between six months and one year.

The elected representative body will then draw up a constitution for the United States of Indonesia. This constitution will thereupon be submitted to the participant States, for their assent. The interim Government will also prepare the administrative organization of the new State.

Finally, a round-table conference will be held between the representatives of the Netherlands and of Indonesia, in order to discuss a draft statute for the Netherlands-Indonesian union.

When this phase has been completed, nothing will stand in the way of the transfer of sovereignty to the United States of Indonesia. The Netherlands Government would like to see this transfer effected on 1 January 1950. However, for the moment, it seems unlikely that it will be possible in practice to execute the whole programme within so short a time. Therefore, my Government is of the opinion that, taking a realistic view, it can do no more than declare that it will do all within its power to achieve the transfer of sovereignty in the course of the year 1950.

This is the end of my Government's statement, which I hope will convince the Security Council that the Netherlands Government is doing its utmost to arrive at a speedy and satisfactory solution of the Indonesian question.

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): I would not attempt to conceal the fact that my Government was seriously concerned that the

précises pour la mise en application de leurs dispositions, et m'a, en conséquence, chargé de faire en son nom la déclaration suivante:

Comme je l'ai dit plusieurs fois au Conseil de sécurité, le but que recherchera toujours le Gouvernement des Pays-Bas est la création immédiate d'un Gouvernement fédéral provisoire pour toute l'Indonésie, suivie aussitôt que possible de libres élections pour le choix d'une assemblée de représentants, en vue de créer une Union néerlandaise-indonésienne et des Etats-Unis d'Indonésie auxquels sera transférée la souveraineté.

Le Gouvernement des Pays-Bas, ayant bien étudié la question des dates à fixer pour l'exécution de son programme, est arrivé à la conclusion suivante:

Il a le ferme espoir qu'un Gouvernement fédéral provisoire pourra être créé dans un délai d'un mois à compter d'aujourd'hui.

Ce Gouvernement provisoire commencera immédiatement à préparer des élections générales libres. Le Gouvernement des Pays-Bas a d'ailleurs l'intention d'inviter des observateurs de l'Organisation des Nations Unies à être présents à ces élections. Comme certaines régions n'ont pas encore retrouvé la paix et l'ordre et qu'il est nécessaire de prendre un certain nombre de mesures d'ordre technique et administratif, il sera matériellement impossible de procéder à de telles élections d'ici six mois. Toutefois, mon Gouvernement fera tout ce qu'il pourra pour qu'elles aient lieu dans le troisième trimestre de l'année courante. Cela est d'ailleurs conforme au quatrième principe complémentaire incorporé à l'Accord du *Renville* [S/649, *annexe VIII*], qui prévoit une période de six mois à un an.

L'Assemblée de représentants ainsi élue établira une constitution des Etats-Unis d'Indonésie. Le texte en sera soumis à l'approbation de tous les Etats participants. Le Gouvernement provisoire préparera de son côté la structure administrative du nouvel Etat.

Enfin, les représentants des Pays-Bas et de l'Indonésie se réuniront en conférence afin de rédiger un projet de statut pour l'Union néerlandaise-indonésienne.

Lorsque cette étape aura été franchie, rien ne s'opposera plus au transfert de la souveraineté aux Etats-Unis d'Indonésie. Le Gouvernement des Pays-Bas voudrait qu'il ait lieu le 1er janvier 1950. Toutefois, il n'est guère probable, pour le moment, qu'on puisse exécuter l'ensemble de ce programme dans un délai aussi bref. Mon Gouvernement, qui tient à se montrer réaliste, estime donc qu'il doit se borner à promettre de faire tout son possible pour réaliser le transfert de la souveraineté aux Etats-Unis d'Indonésie dans le courant de l'année 1950.

Telle est la déclaration que mon Gouvernement m'a chargée de faire. J'espère qu'elle convaincra le Conseil de sécurité que les Pays-Bas font tout ce qu'ils peuvent pour aboutir à une solution rapide et satisfaisante de la question indonésienne.

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (traduit de l'anglais): Je ne chercherai pas à cacher que mon Gouvernement était fort inquiet

Gouvernement of the Netherlands appeared not to have complied satisfactorily with the terms of the Security Council resolution of 24 December [S/1150]. It will be, to some extent, reassured by the statement to which we have just listened. However, I cannot but think that it will regret the delays which have made it still difficult, even at this date, for the Security Council to determine exactly to what extent the resolution of 24 December has in fact been implemented.

The concern felt by my Government was due not only to the fact that, in its view, the attitude and action of the Netherlands Government in these last few weeks has been of a kind to render much more difficult the reaching of a solution based on that agreement without which it cannot be of a lasting nature. It was due even more to the fact that resolutions of the Security Council appeared to have been ignored or treated with less than the respect due to them. That was a very serious challenge to the authority of the United Nations. I need hardly say that it affected very markedly the attitude of this Council towards the Netherlands Government itself. It is true, of course, that the competence of the Security Council in this matter has been challenged and that, at the outset of the discussions on this question, my own delegation made express reservations on that point. But much has happened since then, and we have a situation in which the Security Council has felt compelled to make recommendations with which the Netherlands Government has, moreover, at one time or another, undertaken to comply. While my Government welcomed the recent statements of Her Majesty, the Queen of the Netherlands [397th meeting], and of the Netherlands Prime Minister on the creation of the United States of Indonesia and the transfer of power, the world awaited proof that the responsible Netherlands authorities were taking practical steps to implement those undertakings or to carry out the Security Council's resolution of 24 December.

I think that the Netherlands Government will not have failed to mark this trend of thought from the speeches that have been made in the Security Council, both in Paris and here at Lake Success.

In regard to past events and to the existing situation as we know it, there are, therefore, certain points on which the Council will, I think—and rightly—wish to have complete assurance.

The first is the release, and the unconditional release, of the political prisoners. That is required, not least, in the interest of further steps for the ultimate peaceful settlement. It is perhaps unfortunate that we should have to insist on this publicly, but that has been forced on us by the events of the past few weeks.

The second requirement is that the local agencies of the United Nations must be given every possible facility within reason to report on the development of events. I would suggest that the Council might invite the Committee of Good Offices or the Consular Commission to furnish reports, on the basis of the investigations now

en constatant que le Gouvernement des Pays-Bas n'avait pas, semblait-il appliqué comme il convenait la résolution du Conseil en date du 24 décembre [S/1150]. La déclaration que nous venons d'entendre le rassurera dans une certaine mesure. Il n'en reste pas moins que le Gouvernement du Royaume-Uni déplorera les retards qui font que, même aujourd'hui, le Conseil a bien du mal à déterminer avec précision la mesure dans laquelle la résolution du 24 décembre a été effectivement appliquée.

Si mon Gouvernement était inquiet, ce n'était pas seulement parce que, depuis quelques semaines, l'attitude et les actes du Gouvernement des Pays-Bas étaient de nature à rendre bien plus difficile d'aboutir à une solution fondée sur une entente sans laquelle il ne saurait y avoir de solution durable. C'est encore plus parce qu'il apparaissait que les résolutions du Conseil de sécurité étaient méconnues ou n'étaient pas accueillies avec le respect qui leur était dû. C'était là un défi très grave à l'autorité de l'Organisation des Nations Unies. Inutile de dire que ce sentiment a été pour quelque chose dans l'attitude du Conseil à l'égard du Gouvernement des Pays-Bas. Il est exact évidemment qu'au début de ce débat, la compétence du Conseil en cette matière a été mise en question et que ma propre délégation a fait des réserves à ce sujet. Mais il s'est passé bien des choses depuis lors et nous nous sommes trouvés en présence d'une situation devant laquelle le Conseil s'est jugé tenu de formuler certaines recommandations que le Gouvernement des Pays-Bas s'est, du reste, engagé, à tel ou tel moment, à exécuter. Si mon Gouvernement accueillait avec satisfaction les déclarations faites récemment par Sa Majesté la Reine des Pays-Bas et par le Premier Ministre de ce pays au sujet de la création des Etats-Unis d'Indonésie et du transfert des pouvoirs, le monde attendait la preuve que les autorités responsables des Pays-Bas prenaient des mesures pratiques en vue d'exécuter ces engagements et de donner effet à la résolution du Conseil de sécurité en date du 24 décembre.

Le Gouvernement des Pays-Bas n'aura pas manqué de remarquer que cette même idée tendait à se manifester dans les discours prononcés au Conseil de sécurité, tant à Paris qu'ici même.

Eu égard à ce qui s'est passé et à la situation actuelle telle que nous la connaissons, le Conseil tiendra certainement, et à juste titre, à recevoir des assurances complètes sur certains points.

Il y a tout d'abord la question de la mise en liberté, et cela sans condition, des prisonniers politiques. C'est une des conditions — et non des moindres — dont la réalisation aidera à franchir de nouvelles étapes sur la voie du règlement pacifique définitif. Il est peut-être fâcheux d'avoir à insister publiquement sur ce point, mais nous y sommes forcés par les événements de ces dernières semaines.

Il faut, en second lieu, que l'on accorde aux organismes des Nations Unies opérant sur place toutes facilités raisonnables pour qu'ils puissent rendre compte de l'évolution des événements. Le Conseil pourrait inviter la Commission de bons offices et la Commission consulaire à lui fournir des rapports, fondés sur les enquêtes menées en

being made by the military observers, on the operation of the cease-fire, and upon the release of the political prisoners, who, I understand, are to be visited by the United Nations representatives. The Council should not lose sight of the main object, which is that the Republican leaders should be free to take part in the negotiations for the initiation of the various stages in the creation of the United States of Indonesia, as outlined by the Netherlands representative.

The question of the withdrawal of Netherlands troops has been raised. This is a very natural demand, and it could not be expected that the Council should set its seal of approval on the results of the so-called police action. It cannot give such approval. I think there have been sufficient statements made at this table to show that the action of the Netherlands Government in this matter has given rise to considerable resentment. But, even under the stress of resentment, the Council must try to be realistic, and I think most members will realize that, in the actual circumstances, it would be unwise—or worse—to demand a simple reversal of the situation with which it has been unhappily confronted. A complete and immediate withdrawal of the Netherlands forces would leave a very dangerous vacuum. What force for the maintenance of law and order could immediately take their place? I know of none, and I think that only a little reflection will show to what terrible dangers an immediate withdrawal might give rise. But that is not to say that nothing should be done. One day Netherlands forces will have to be withdrawn, and provision will have to be made to fill the gap. It seems to me that it is not too early to explore the possibility of providing for that time, and it might be that, on the advice perhaps of local United Nations agencies, a beginning might be made in the building up of law and order in regions where the services of troops might be dispensed with without undue danger.

I have mentioned the possibility of the Council's relying in this matter on local United Nations agencies. I do not wish at this stage to go into the question whether there should be any change in the composition or terms of reference of those bodies. I should be glad to hear any arguments that may be advanced on this point, but, until I am convinced to the contrary, I should be inclined to suggest that the Council should continue to work through the agencies which it has on the spot, which are acquainted with all the local conditions and which have certainly proved their worth.

So much for past events and the existing situation. Those, as I have said, must be remedied to the utmost consonant with security, not only in order that the Council may maintain its authority, but in order that it may have confidence that its further recommendations may command respect.

What is, of course, much more important is that the way should be cleared for an ultimate

ce moment par les observateurs militaires, au sujet de la manière dont les parties observent l'ordre de cesser le feu, ainsi qu'au sujet de la libération des prisonniers politiques, à qui des représentants de l'Organisation des Nations Unies doivent rendre visite, si je l'ai bien compris. En effet, le Conseil ne doit pas perdre de vue le but principal, à savoir que les hommes politiques de la République doivent avoir toute liberté de participer aux négociations destinées à amener les divers stades de la création des Etats-Unis d'Indonésie, tels qu'ils ont été exposés par le représentant des Pays-Bas.

On a soulevé également la question du retrait des troupes néerlandaises. Il s'agit d'une exigence bien naturelle et on ne saurait attendre du Conseil qu'il entérine purement et simplement les résultats de ce qu'on a appelé l'opération de police. Il ne saurait le faire. Les déclarations faites ici suffisent à démontrer que, sur ce point, les agissements du Gouvernement des Pays-Bas ont provoqué un profond mécontentement. Mais, même sous l'empire du mécontentement, le Conseil doit s'efforcer de garder le sentiment des réalités. La plupart des représentants se rendront compte qu'il serait peu sage, pour ne pas dire plus, d'exiger, dans les circonstances actuelles, le retour pur et simple à la situation antérieure, comme solution du problème épineux devant lequel nous nous trouvons. Le retrait complet et immédiat des troupes néerlandaises laisserait un vide très dangereux. Quelles forces pourraient les remplacer pour maintenir l'ordre public? Je n'en connais vraiment pas. Il suffit de réfléchir un peu pour se rendre compte des terribles dangers que pourrait entraîner le retrait immédiat des troupes néerlandaises. Cela ne signifie nullement qu'il ne faille rien faire. Il faudra bien qu'un jour les Pays-Bas retirent leurs troupes et que l'on prenne les mesures nécessaires pour combler ce vide. Il ne me semble pas prématuré d'envisager dès maintenant ce que l'on pourrait faire en ce sens; peut-être y aurait-il lieu, en s'inspirant des avis des organismes des Nations Unies opérant sur place, de commencer à ramener peu à peu l'ordre public dans les régions d'où l'on pourrait sans trop de danger retirer les troupes néerlandaises.

J'ai parlé de la possibilité que le Conseil s'en remette en cette matière aux organismes des Nations Unies qui se trouvent sur place. Il ne s'agit pas d'examiner maintenant s'il conviendrait de modifier la composition ou le mandat de ces organismes. Je serais heureux d'entendre les arguments qu'on pourrait présenter pour ou contre. Quant à moi, je suis persuadé, jusqu'à preuve du contraire, que le Conseil devrait continuer à agir par l'intermédiaire des organismes dont il dispose sur place, car ils connaissent bien la situation locale et ont certes déjà fait leurs preuves.

J'en ai fini avec la situation passée et la situation actuelle. Il faut, comme je l'ai dit, y porter remède dans toute la mesure compatible avec la sécurité, non seulement pour sauvegarder l'autorité du Conseil, mais aussi pour lui donner le ferme espoir que les recommandations qu'il pourrait formuler seront désormais respectées.

Ce qui importe bien plus, évidemment, c'est de préparer la voie vers un règlement pacifique

peaceful settlement, and this will certainly require some immediate and positive steps on the part of the Netherlands Government. My Government has always been convinced that the only straightforward and effective way of doing this would be for the Netherlands Government to take the bold and statesmanlike step of setting up a federal interim Government which would include the recognizable representatives of the Republic, and to announce dates for the holding of elections and for the transfer of power. I am sure the Security Council will have heard with satisfaction the announcement in regard to these points which the representatives of the Netherlands has been enabled to make today. If, as I hope, the Council can feel reassured of the intentions of the Netherlands Government, many of the difficulties which have up to now troubled the Council would be lessened or would disappear, and much of the mistrust which now exists in Indonesia—and, indeed, elsewhere—would be exorcized.

That is the goal which we all wish to attain. If a satisfactory ending can be reached, many of the obstructions on the way will be forgotten. When the Netherlands Government furnishes the Council with clear evidence that it is, in fact, taking steps to implement the undertakings contained in the statements of Her Majesty, the Queen of the Netherlands, and of the Netherlands Prime Minister, its path will be smoothed; an atmosphere will be created favourable to the negotiations which will be necessary for an agreed and lasting solution; and we may hope for a final and satisfactory settlement of this unhappy and complicated question.

Mr. ALVAREZ (Cuba) (*translated from Spanish*): The delegation of Cuba had intended not to take part in the discussion of the Indonesian question, but to confine its action to casting its vote whenever the Council is ready to take a decision.

As a new member of the Council, it seemed to us more prudent not to intervene in a discussion which has absorbed the attention of the Council for so long a time, and which has had a history as extensive in documentation as it has been barren of solution. The most practical course, without doubt, was to leave the task of finding a just and feasible solution to the nations responsible for, or directly interested in, the existing situation.

My Government holds the view, however, that the United Nations has not been set up merely to seek the practical settlement of disputes between States, but that the Member nations have united their forces so as to fulfil the aims and principles of the San Francisco Charter, with a view to practicing tolerance and living together in peace as good neighbours, uniting their strength to maintain international peace and security, and ensuring, by the acceptance of principles and the adoption of suitable methods, that armed force shall not be used save in the common interest and that international machinery is employed for the promotion of the economic and social advancement of all peoples.

définitif. Il faut pour cela que le Gouvernement des Pays-Bas prenne dès maintenant des mesures positives. Mon Gouvernement a toujours eu la conviction que le seul moyen direct et efficace serait que le Gouvernement des Pays-Bas prenne l'initiative audacieuse et de haute politique de constituer un gouvernement fédéral intérimaire où siègeraient des représentants reconnus de la République, et d'annoncer la date des élections et la date du transfert de la souveraineté. Je suis certain que le Conseil a écouté avec satisfaction la déclaration que le représentant des Pays-Bas a été autorisé à faire aujourd'hui sur ces divers points. Si, comme je l'espère, le Conseil de sécurité se sent rassuré quant aux intentions du Gouvernement des Pays-Bas, beaucoup des difficultés qui l'ont préoccupé jusqu'ici s'aplaniront ou même disparaîtront et l'on verra disparaître aussi beaucoup de la méfiance qui règne en ce moment en Indonésie et en d'autres lieux.

Tel est l'objectif que nous cherchons tous à atteindre; si nous aboutissons heureusement au terme de nos efforts, nous oublierons beaucoup des obstacles qui nous ont arrêtés sur le chemin. La route sera moins dure lorsque le Gouvernement des Pays-Bas aura fourni au Conseil la preuve décisive qu'il prend vraiment des mesures pour exécuter les engagements contenus dans les déclarations de Sa Majesté la Reine et du Premier Ministre des Pays-Bas. En effet, on aura créé ainsi une atmosphère favorable aux négociations nécessaires à une solution durable et fondée sur un accord mutuel. On pourra alors espérer un règlement satisfaisant et définitif des difficultés regrettables et d'un problème épineux.

M. ALVAREZ (Cuba) (*traduit de l'espagnol*): La délégation de Cuba avait l'intention de ne pas intervenir dans la discussion de la question indonésienne et de se borner à prendre part au scrutin lorsque le Conseil estimerait que le moment serait venu de prendre une décision.

Mon pays est devenu membre du Conseil de sécurité tout récemment et il nous paraissait plus prudent de ne pas intervenir dans une discussion qui occupe l'attention de ce Conseil depuis si longtemps et dont l'histoire est si riche en documents et si pauvre en solutions. L'attitude la plus pratique pour nous était sans doute de laisser le soin de trouver une issue juste et pratique aux nations responsables de la situation qui s'est créée ou aux nations directement intéressées.

Néanmoins, mon Gouvernement estime que l'Organisation des Nations Unies n'a pas été créée uniquement pour chercher des solutions réalistes aux différends entre les Etats; ses Membres ont uni leurs efforts pour atteindre les buts et pour appliquer les principes de la Charte de San-Francisco en pratiquant la tolérance, en vivant dans un esprit de bon voisinage, en unissant leurs efforts pour maintenir la paix et la sécurité internationales et s'assurer, par l'adoption de principes et de méthodes appropriés que l'on n'aura point recours à la force, si ce n'est dans l'intérêt commun, que le jeu des organismes internationaux se poursuivra de manière à assurer le progrès économique et social de tous les peuples.

The United Nations is not merely a forum of diplomatic representatives of various Governments assembled to discuss political and economic interests. It is perhaps that, but it is also much more. It is an organization of peace-loving nations which, as the preamble to the Charter states, are determined to save humanity from the scourge of war; to reaffirm faith in the fundamental rights of man and of nations large and small; to maintain justice and respect for the obligations flowing from treaties and other sources of international law; and to promote social progress and better living standards on the basis of a wider conception of freedom.

The Republic of Indonesia is an established fact which has, in documents of broad juridical scope, been accepted with certain limitations by the Government of the Netherlands itself. But even were this not so, the Members of the United Nations which have or which assume responsibility for the administration of territories the peoples of which have not yet attained a full measure of self-government, have recognized, in Article 73 of the Charter, the principle that the interests of the inhabitants of those territories are paramount, and have accepted as a sacred trust the obligation to promote to the utmost their political, social and economic well-being.

And our avowed principles take us still farther: In setting up the international Trusteeship System, we have set out in Article 76 of the Charter the basic aims of that system as required by Article 1 of the same document, and these include, *inter alia*, the promotion of the political, economic, social and educational advancement of the inhabitants of the Trust Territories and their progressive development toward self-government or independence, as may be appropriate to the particular circumstances of each territory and its peoples and the freely expressed wishes of these peoples.

Consequently, the question which faces us is a test of the sincerity of those countries which have subscribed to the Charter, and of the faith of all the peoples of the world in this great experiment in international communal life under the aegis of peace and justice.

We shall not embark upon an analysis of the facts or study of the arguments. Above both sets of arguments towers a great truth: The people of the Republic of Indonesia have earned their right to independence. The Queen of the Netherlands herself acknowledged, in her address of 6 January, the right of the peoples of Indonesia to peace, happiness and prosperity under a sovereign Government of their own; we therefore declare candidly that we cannot understand why those fine words have not been transformed into reality.

The colonial era has passed into history. To attempt to re-establish it in the times in which we live would be an error entailing such grave consequences that we cannot imagine its being

L'Organisation des Nations Unies n'est pas seulement un forum où les représentants diplomatiques des divers Gouvernements se réunissent pour poursuivre des négociations sur des questions politiques et économiques. Peut-être constitue-t-elle un tel forum, mais elle est autre chose aussi. Elle est une organisation de peuples pacifiques qui, comme l'indique le Préambule de la Charte, sont résolus à préserver l'humanité du fléau de la guerre, à proclamer à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites; à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international; à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

L'existence de la République d'Indonésie est un fait que le Gouvernement des Pays-Bas lui-même a, avec certaines restrictions, reconnu dans des documents de grande portée juridique. Mais, même s'il n'en était pas ainsi, les Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont ou qui assument la responsabilité d'administrer des territoires dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes, ont reconnu, par l'Article 73 de la Charte, le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires et ont accepté comme une mission sacrée l'obligation de favoriser, dans toute la mesure du possible, leur prospérité politique, sociale et économique.

On est allé même plus loin en matière de principes, en établissant le Régime international de tutelle. On a, conformément à l'Article premier de la Charte, fixé dans l'Article 76 les fins essentielles de ce régime, qui sont, entre autres, de favoriser le progrès politique, économique et social des populations des Territoires sous tutelle, et leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer elles-mêmes, ou l'indépendance, compte tenu des conditions particulières à chaque territoire et à ses populations et des aspirations librement exprimées des populations intéressées.

Nous nous trouvons donc en présence d'un cas qui constitue une épreuve de la sincérité des pays qui ont adhéré à la Charte et de la confiance des peuples de la terre dans cette grande expérience de vie internationale, sous les signes de la paix et de la justice.

Nous n'allons pas entreprendre une analyse des faits ou un examen des arguments. Au-dessus des deux thèses plane une grande vérité: le peuple de la République d'Indonésie a gagné son droit à l'indépendance. Si la Reine des Pays-Bas elle-même a reconnu, dans son discours du 6 janvier, le droit des peuples de l'Indonésie à la paix, au bonheur et à la prospérité, sous une forme de gouvernement souverain qui lui serait propre, nous déclarons avec ingénuité que nous ne comprenons pas pourquoi d'aussi belles paroles ne se sont pas traduites par des faits.

L'ère du colonialisme est du domaine de l'histoire. Vouloir la ressusciter à l'heure actuelle serait une erreur si grave que nous ne pouvons concevoir qu'elle puisse être commise par ce

made by this great small country, which gave to the world one of the most illustrious of the founders of international law, Hugo Grotius, rightly called "the miracle of Holland".

Perhaps the voice of the Cuban delegation sounds rather too naive in a world in which the most brutal outrages against human dignity are masked under the guise of materialistic realities. But the people and the Government of Cuba still retain a vivid memory of the grievous and cruel struggle which our nation had to endure, little more than fifty years ago, to achieve its independence, and we have kept our firm faith in the sanctity of principles and in the power of ideas. The fact that Cuba was the last country to be liberated from the colonial yoke under which the controlling country, Spain, held us subjugated; the analogy between the Indonesian cause and our own country's fight for independence; our belief that the fundamental principles of the United Nations Charter, which we helped to draw up in San Francisco, must take precedence over the individual interests of any nation—all these things lead us to believe that it is our inescapable obligation to express the opinions of the people and the Government of Cuba with regard to the Indonesian question.

In our opinion, however, a mere academic declaration is not enough. With all due respect for others' opinions, the Cuban delegation considers it necessary that the Security Council should adopt a resolution directed toward the following ends:

1. That the Netherlands armed forces should withdraw immediately to the positions fixed by the truce agreement of 17 January, 1948, known as the *Renville* Agreement [S/649, Appendix XI], except in areas where the Committee of Good Offices may deem it necessary to retain them for the preservation of law and order under the supervision of the Committee's military observers.

2. That the President of the Republic of Indonesia and other political prisoners should be set free and reinstated as the official representatives of their country, with complete freedom of movement and action in directing its destinies.

3. That before 1 July 1949 free elections should be held under the supervision of the Committee of Good Offices so that the people of the Indonesian Republic may establish a sovereign constituent assembly, which will enact ordinary legislation, draft and put into force the Constitution of the Republic, and determine the bases for the country's participation in the United States of Indonesia, as stipulated in the Linggadjati Agreement of 25 March 1947.¹

4. That the armed forces of the Netherlands should begin their withdrawal from the territory of the Indonesian Republic on the day that announcement of the forthcoming elections is made, and that withdrawal should be completed fifteen days before the elections take place. The occupation of the other territories of the United States of Indonesia should be terminated on the day of entry into office of a duly elected Government, which should be before 24 December 1949.

¹ See *Political Events in the Republic of Indonesia*, Netherlands Information Bureau, New York, page 34.

grand petit pays qui a donné au monde l'un des fondateurs les plus illustres du droit international, ce Hugo Grotius que l'on a surnommé avec raison "le miracle de la Hollande".

Peut-être la voix de la délégation cubaine sonne-t-elle assez naïvement dans ce monde où, sous le masque de réalités matérialistes, se commettent les plus violents attentats à la dignité humaine. Mais le peuple et le Gouvernement de Cuba ont gardé vivant le souvenir de la lutte douloureuse et cruelle que notre nation a dû poursuivre, il y a à peine cinquante ans, pour obtenir son indépendance. Ils gardent la foi la plus vive dans la solennité des principes et dans la force des idées. Nous estimons que nous devons exprimer les sentiments du peuple de Cuba et de son Gouvernement sur la question indonésienne. Nous l'estimons parce que Cuba a été le dernier pays libéré du joug colonial de la métropole espagnole, parce que la cause indonésienne présente une grande analogie avec la lutte que nous avons poursuivie pour l'indépendance de notre patrie, parce que nous croyons qu'il faut placer les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, que nous avons aidé à rédiger à San-Francisco, au-dessus des intérêts particuliers des nations.

Il ne suffit pas pourtant, à notre avis, de simples déclarations platoniques. Tout en respectant pleinement les opinions des autres, la délégation de Cuba estime nécessaire que le Conseil de sécurité adopte une résolution prévoyant que:

1. Les forces armées des Pays-Bas se retireront immédiatement sur les positions établies par la convention de trêve du 17 janvier 1948 connue sous le nom d'"Accord du *Renville*" [S/649, annexe XI], à l'exception des endroits où, de l'avis de la Commission de bons offices, il sera nécessaire de les maintenir pour préserver la loi et l'ordre, sous la surveillance des observateurs militaires de cette Commission.

2. Le Président de la République d'Indonésie et les autres prisonniers politiques seront mis en liberté et seront reconnus de nouveau comme représentants officiels de leur nation. Ils auront pleine liberté de mouvement et d'action, afin de diriger les destinées de cette nation.

3. Sous la surveillance de la Commission de bons offices, et le 1er juillet 1949 au plus tard, des élections libres auront lieu dans le but de permettre au peuple de la République d'Indonésie d'établir une Assemblée constituante souveraine qui préparera la législation courante, rédigera et mettra en vigueur la constitution de la République et préparera les bases pour l'entrée de celle-ci dans les Etats-Unis d'Indonésie, selon les dispositions de l'Accord de Linggadjati du 25 mars 1947¹

4. Les forces armées des Pays-Bas commenceront à se retirer du territoire de la République d'Indonésie le jour où la date des élections sera annoncée, et le retrait de ces troupes sera terminé quinze jours au plus tard avant la date des élections. L'occupation des autres territoires des Etats-Unis d'Indonésie devra prendre complètement fin le jour où un gouvernement dûment élu assumera le pouvoir, ce qui devra se produire le 24 décembre 1949 au plus tard.

¹ Voir *Political Events in the Republic of Indonesia*, Bureau d'information des Pays-Bas, page 34.

The delegation of Cuba is not submitting a formal draft resolution for the time being. It will be glad to support any proposal coming from one or more delegations which embodies the objectives I have outlined or similar ones. If such a proposal is not forthcoming, however, we reserve the right to submit at a later date a draft resolution based on the views I have outlined.

We hope that our remarks will be received by the members of the Security Council in the same spirit of impartiality and with the same high purpose and sincere desire to succeed which has inspired the Cuban delegation in formulating them, in the hope of contributing toward a happy solution of the problem which concerns us.

Mr. So NYUN (Burma): On behalf of the Government of the Union of Burma I wish to thank the President and the members of the Security Council for permitting Burma to participate in this discussion. We consider it a happy augury for a successful settlement of this question that, almost immediately after Burma had been granted permission to participate [398th meeting], an atmosphere of hope was created by a most impressive, firm and realistic speech made by the representative of the United States. The impression created by this speech was further strengthened by the speeches subsequently made the same afternoon by the representatives of China and Norway.

But this hope and this impression have just been almost dashed to the ground by the speech we have just heard from the representative of the Netherlands. However, I shall deal with this speech later after I have examined the substance of some of the previous speeches of other representatives, notably those of the representatives of China and Norway, with much of whose statements I find myself in agreement.

It is hoped that the very strong plea put forward by the representative of China [398th meeting] for more positive action by the United Nations, for solid guarantees of a free plebiscite, for strong guarantees of peace and order in Indonesia, and for a constructive and definitive solution of the problem, will command the support of his colleagues.

Everyone must also have been impressed by the very judicious speech made by the representative of Norway [398th meeting] wherein he expressed his unwillingness to condone the so-called police action of the Netherlands and condemned its violation of the Charter both in letter and spirit, and wherein he observed that the Netherlands had done a great disservice to the cause of the United Nations.

Without going further into the details at this stage, I should like to say that these speeches carried with them the assurance to the world that the Security Council was not only competent to act in this matter, but that it was determined to act, to act at once, and to act firmly. It is fully expected that this assurance will be followed by concrete proposals for the settlement of this question. Such an assurance must surely

La délégation de Cuba ne dépose pas officiellement, pour le moment, de projet de résolution. Elle sera heureuse de se joindre à toute proposition émanant d'une ou de plusieurs autres délégations, qui aurait les objectifs que nous venons d'énumérer ou des objectifs similaires. Mais, si cela ne se produit pas, elle se réserve le droit de soumettre un projet de résolution dont les grandes lignes seraient celles que je viens d'exposer.

J'espère que les membres du Conseil de sécurité accueilleront nos paroles avec la largeur de vues, le sentiment d'impartialité et le désir sincère d'arriver à un résultat qui ont poussé la délégation de Cuba à s'efforcer de trouver une solution heureuse au problème qui nous préoccupe en ce moment.

M. So NYUN (Birmanie) (*traduit de l'anglais*): Au nom du Gouvernement de l'Union birmane, je voudrais remercier le Président, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, d'avoir permis à la Birmanie de participer à cette discussion. Nous considérons comme de bon augure pour l'heureux règlement de ce problème que, presque aussitôt après que la Birmanie eut été autorisée à participer à cette discussion [398ème séance]; le discours remarquable, ferme et réaliste du représentant des États-Unis ait créé une atmosphère d'espoir. Cette impression a grandi encore après les interventions faites à la même séance par les représentants de la Chine et de la Norvège.

Mais cet espoir et cette impression viennent d'être presque détruits par le discours que vient de prononcer le représentant des Pays-Bas. Je reviendrai sur ce discours après avoir analysé l'essentiel des déclarations de certains autres représentants, notamment des représentants de la Chine et de la Norvège, en m'associant à une grande partie de ce qu'ils ont dit.

J'espère que les paroles si éloquentes par lesquelles le représentant de la Chine [398ème séance] a demandé une action plus positive de la part de l'Organisation des Nations Unies, de solides garanties d'un libre plébiscite, de fortes garanties en ce qui concerne l'ordre public en Indonésie et une solution constructive et définitive du problème, rallieront l'appui de ses collègues.

D'autre part, tout le monde a dû être frappé par le discours fort pertinent du représentant de la Norvège [398ème séance], dans lequel celui-ci a déclaré qu'il se refusait à entériner les prétendues mesures de police entreprises par les Néerlandais, a condamné leur violation de la lettre et de l'esprit de la Charte et a fait observer que les Pays-Bas avaient grandement desservi la cause de l'Organisation des Nations Unies.

Sans entrer à l'heure actuelle dans les détails, je voudrais dire que ces discours assuraient au monde que le Conseil de sécurité était non seulement compétent pour agir en la matière, mais qu'il était résolu d'agir sans retard et avec fermeté. On s'attend certainement à ce que ces assurances soient suivies de propositions concrètes en vue du règlement de cette question. De telles assurances doivent certainement encoura-

strengthen the hearts of those who, like myself, see in the speech of the representative of the Netherlands which we have just heard, a persistent refusal, though couched in polite phrases, to listen to the voice of reason and justice.

My Government has, in unmistakable terms, already made known its attitude. The news of the unwarranted attack by the Netherlands forces on the Indonesian Republic, and the arrest of President Soekarno, Premier Hatta, and other leaders, filled my Government with a sense of horror and indignation. The Prime Minister of my Government has welcomed the proposal of the Prime Minister of India, Mr. Nehru, to convene a conference of all countries opposed to the Dutch aggression with a view to considering what steps should be taken against this manifestation of aggressive imperialism.

It is almost needless to show that, in addition to being moved by motives and considerations which are shared by all Member States, such as the humanitarian desire to prevent further bloodshed and a solicitude for the maintenance of international peace and security, my Government is vitally interested in all measures calculated to restore security in the particular part of the world in which we are situated, and consequently, in all measures which would minimize the repercussions that would inevitably result from a failure to check the present trends in the Indonesian situation. We feel strongly, in spite of what the representative of the Netherlands has just said, that the Indonesian situation, if not checked, will disturb not only the peace of South East Asia but also the peace of the world. It must therefore continue to be a matter of international concern. To continue to assert, as the representative of the Netherlands has asserted, that it is purely a domestic matter, would only show that the Dutch are either incurably stubborn, or that their ways of thinking are lamentably outmoded, or that they have grossly underestimated the collective intelligence of the Members of the United Nations.

We can fully appreciate the righteous indignation of the United States in this matter. I am reminded at the present moment of that dictum so commendable for its brevity and wisdom, that was used by H. G. Wells—"The path to hell is paved with good intentions". The suffering millions of Europe and not least amongst them the Dutch, have benefited and are still benefiting from the generosity, magnanimity, and good will of the United States. The picture of a dying man restored to such strength as to be able to strike and overpower someone weaker than himself must surely make the hand that fed the dying man and that saved him from a collapse, tremble at the thought that the well-intentioned generosity had been abused. It is a matter now for moral speculation whether this generosity will continue.

The Netherlands is a member of the Western Union—an association bound together by reasons of security, and an association which is aiming to

ger ceux d'entre nous qui, comme moi, voient, dans le discours du représentant des Pays-Bas que nous venons d'entendre un refus persistant, bien qu'exprimé en termes polis, de suivre la voie de la raison et de la justice.

Mon Gouvernement a déjà, en termes très nets, exposé son attitude. La nouvelle de l'attaque injustifiée lancée par les forces néerlandaises contre la République d'Indonésie ainsi que de l'arrestation du Président Soekarno, du Président du Conseil Hatta et d'autres dirigeants politiques, a suscité l'horreur et l'indignation de mon Gouvernement. Le Président du Conseil de mon pays a accueilli favorablement la démarche de M. Nehru, Premier Ministre de l'Inde, qui proposait de réunir une conférence de tous les pays opposés à l'agression néerlandaise afin d'examiner les mesures qu'il y aurait lieu de prendre contre cette manifestation d'impérialisme agressif.

Il est presque superflu de montrer que l'attitude de mon Gouvernement lui est dictée non seulement par les motifs et les considérations qui sont ceux de tous les autres Etats Membres, tel le souci d'empêcher toute nouvelle effusion de sang et de maintenir la paix et la sécurité internationales, mais aussi par l'intérêt tout particulier que présentent pour lui toutes les mesures destinées à restaurer la sécurité de cette partie du monde, à laquelle nous appartenons et, en conséquence, toutes les mesures pouvant diminuer les répercussions qui ne sauraient manquer de se produire si l'on ne réussissait pas à enrayer la crise qui se développe en Indonésie. En dépit des déclarations que vient de faire le représentant des Pays-Bas, nous sommes convaincus que la crise d'Indonésie, s'il n'y est pas mis fin, ne manquera pas de troubler la paix non seulement de l'Asie sud-orientale, mais même du monde entier. C'est pourquoi cette question doit demeurer sur le plan international. S'ils continuaient à affirmer, comme l'a fait le représentant des Pays-Bas, qu'il s'agit là d'une question d'ordre purement intérieur, les Néerlandais montreraient tout simplement que leur entêtement est incurable ou que leur manière de penser est lamentablement surannée, ou encore qu'ils ont par trop sous-estimé l'intelligence collective des Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Nous pouvons parfaitement comprendre la juste indignation des Etats-Unis à ce propos. Je me souviens en ce moment de la formule, si remarquable en sa sagesse et en sa concision, qu'a reprise M. H. G. Wells: "L'enfer est pavé de bonnes intentions." Les millions d'êtres qui souffrent en Europe — et parmi eux les Hollandais ne sont pas les derniers — ont bénéficié et bénéficient encore de la générosité, de la magnanimité et de la bonne volonté des Etats-Unis. La vue d'un homme mourant qui retrouve des forces suffisantes pour attaquer et terrasser un homme encore plus faible que lui doit assurément faire trembler la main de celui qui a sauvé cet homme et qui l'a arraché à la mort, le faire trembler à la pensée qu'on a abusé de sa générosité et de ses bonnes intentions. C'est sur le plan moral qu'il faut se demander maintenant s'il y a lieu de continuer ce geste généreux.

Les Pays-Bas font partie de l'Union de l'Europe occidentale, c'est-à-dire d'une association dont les membres sont unis pour des raisons de

expand its scope and to enlist the support of other and stronger nations so as to strengthen that sense of security. It is indeed a tragic irony of fate that a country which has already created, and is continuing to create, conditions of insecurity in the East, should feel that it has been entrusted by Providence with the task of helping to promote conditions of security in the West.

In this matter we have long passed the fact-finding stage, for the facts are no longer in dispute. No right-minded person can see any justification for the Dutch aggression, or for the Netherlands' non-compliance with the demands of the Security Council to cease fire and to release the political prisoners. The Netherlands has defied the Security Council, and has violated the Charter of an international organization of which it is a Member. My Government is glad that there are some indications that the Security Council will not, in this case, accept as a *fait accompli* the military gains and successes which have been achieved in defiance of the demands of the Security Council, and in violation of the Charter of the United Nations.

In any case, what does it avail the Netherlands if it has conquered all the lands of the Indonesians when it has not conquered their hearts? Bigger and more powerful nations than the Netherlands have, in their wisdom, realized that to conquer a country by force is one thing and to administer that country after the conquest is quite another. No people in this twentieth century can hope to rule another people against its will; and the representative of the United States struck the right note, if I may say so, when he observed, in effect, in the very able and firm speech he made, that in the settlement of this question, Indonesian nationalism must be fully recognized [398th meeting].

An English poet once sang to the effect that as long as the Coliseum stood, Rome would stand; and that if the Coliseum fell, Rome would fall. That is true of the United Nations in the sense that the United Nations, in which my Government and my people have the deepest faith and for which they have the most profound loyalty and respect, is the only hope of this distressful world; and if it falls, the world will fall with it. The impression that has been gaining ground that the United Nations is an impotent body when faced with the task of enforcing its decisions, is a mischievous one, and has already done great damage to the prestige of this august Organization; and all right-minded nations have for long felt a very strong need for an armed international force for enforcing the Organization's decisions whenever they are flouted as they have undoubtedly been in the present case.

It is hoped that the suggestions contained in the speeches of the representatives of the United States, of China and of Norway will be elaborated and clothed in more concrete form. Together they represent, in what is essential, a workable basis for negotiations towards a satisfactory solution. The unconditional release of

sécurité et qui est décidée à étendre son action, à obtenir le soutien d'autres nations plus puissantes, afin de renforcer cette sécurité. Il y a une ironie tragique à voir un pays qui a déjà créé et qui continue à créer des conditions d'insécurité en Extrême-Orient sembler croire que la Providence lui a confié la tâche d'aider à créer une atmosphère de sécurité en Occident.

Dans cette question, nous avons depuis longtemps dépassé le stade de l'instruction, car les faits ne sont plus contestés. Aucune personne sensée ne saurait trouver de justification à l'agression néerlandaise ou à la non-observation par les Pays-Bas des ordres du Conseil de sécurité de cesser le feu et de relâcher les prisonniers politiques. Les Pays-Bas ont défié le Conseil de sécurité et ont violé la charte d'une organisation internationale dont ils font partie. Mon Gouvernement constate avec satisfaction que, s'il faut en croire certains indices, le Conseil de sécurité n'acceptera pas en l'occurrence le fait accompli, ne reconnaîtra pas les résultats obtenus grâce à des succès militaires remportés au mépris des ordres du Conseil de sécurité et en violation de la Charte des Nations Unies.

En tout état de cause, à quoi sert-il aux Pays-Bas d'avoir conquis tout le territoire indonésien alors qu'ils n'ont pas conquis le cœur des Indonésiens? Des nations plus grandes et plus puissantes que les Pays-Bas se sont rendus compte, dans leur sagesse, que conquérir un pays par la force est une chose et administrer ce pays après la conquête en est une autre. Aucun peuple, au vingtième siècle, ne saurait espérer gouverner un autre peuple contre sa volonté. Le représentant des États-Unis a, si je puis dire, trouvé la note juste lorsque, dans son énergique et remarquable discours, il a déclaré que, dans le règlement de cette question, il devait être pleinement tenu compte du nationalisme indonésien [398ème séance].

Un poète anglais a dit un jour que, aussi longtemps que le Colisée tiendrait, Rome tiendrait et que lorsque le Colisée s'effondrerait, Rome s'effondrerait. Cela s'applique également à l'Organisation des Nations Unies en ce sens que cette organisation, en laquelle mon Gouvernement et mon peuple ont la plus grande foi et envers laquelle ils professent le plus grand dévouement et le plus grand respect, constitue le seul espoir du monde en détresse; si elle s'écroule, le monde s'écroulera avec elle. L'impression de plus en plus répandue que l'Organisation des Nations Unies est atteinte d'impuissance lorsqu'il s'agit de faire appliquer ses décisions est une notion pernicieuse qui a déjà causé le plus grand tort au prestige de cette grande Organisation. Depuis longtemps, toutes les nations soucieuses de justice comprennent l'impérieuse nécessité qu'il y a pour l'Organisation des Nations Unies de disposer d'une force armée internationale pour assurer la mise en œuvre de ses décisions lorsqu'on la nargue, comme c'est évidemment le cas, dans les circonstances présentes.

Il faut espérer que les suggestions contenues dans les discours des représentants des États-Unis, de la Chine et de la Norvège seront étudiées et recevront une forme plus concrète. Elles représentent, en effet, du point de vue de tout ce qui est essentiel, une base pratique de négociations en vue d'un règlement satisfaisant. La mise en

political prisoners, the withdrawal of armed forces, and a fair and reasonable political settlement, are not new suggestions, sprung as New Year surprises upon the Netherlands, nor have they been produced miraculously, like rabbits, out of a magician's hat. They are old proposals flowing from a careful diagnosis of the situation, a diagnosis with which all reasonable men of all reasonable nations are in agreement. The position therefore is that the disease has been diagnosed and the remedy is obvious to all; but as this remedy entails a major surgical operation, time is of the essence of the cure. The world expects the United Nations to act firmly and to act immediately, and to appoint proper agencies to carry out all necessary action so as to ensure that everything is done under the supervision and auspices of the United Nations, whose authority must be paramount in a matter of such grave international concern.

The plea has been repeatedly put forward that the world should not condone the many atrocious acts of the Netherlands, when in fact the world has by its delayed action already condoned many such acts. We would rather plead that there be no further condonation. Let those of us in the United Nations who have been placed in the false position of accessories before the crime not stumble into the further position of accessories after the crime.

This is no time for quibbling with words, and terms, and phrases, and for importing interpretations suited only to one's own interests but totally unrelated to reality. What a mockery, what a defiance of the orders of the Security Council, and what an insult to our intelligence for the Netherlands to have suggested, in effect, that hostilities would cease at its own sweet will and pleasure, that is, only after the bloody deed had been completed and the military objectives achieved! And what a travesty of justice and truth to say that all this has been done in the name of peace, in the name of humanity, in the name of the salvation of the Indonesian people. Which country and which nation would not pray to be saved and freed from such saviours and friends?

I shall now deal with the speech of the representative of the Netherlands in greater detail. Even at this late hour the representative of the Netherlands questions the competence of the Security Council to deal with this question and virtually tells us that if the Netherlands has furnished this Council with information it has done so under protest, however courteously worded that protest may have been. The representative of the Netherlands has attributed bias and unfairness to most of the speeches made in criticism of such action. It would be more natural to expect bias and unfairness from a country which is directly interested in defending itself before this bar of world opinion against charges which can no longer be in dispute. The Security Council would, I am sure, have no hesitation in preferring to believe the reports of the Committee of Good Offices, whose integrity and impartiality cannot be challenged or called into question.

liberté sans condition des prisonniers politiques; le retrait des forces armées et un règlement politique satisfaisant ne sont pas des suggestions nouvelles. Ce ne sont pas des surprises offertes aux Pays-Bas en cadeau de Nouvel An; elles n'ont pas été sorties miraculeusement, comme des lapins, du chapeau d'un prestidigitateur. Ce sont des propositions déjà anciennes, établies à la suite d'une analyse minutieuse de la situation, analyse qui a l'approbation de tous les hommes raisonnables qui font partie de nations raisonnables. La position est donc la suivante: la maladie est diagnostiquée et le remède est évident aux yeux de tous; mais comme la cure exige une grave opération chirurgicale, la question de temps prend une importance vitale. Le monde s'attend à ce que l'Organisation des Nations Unies agisse avec fermeté et sans retard, qu'elle désigne les organes nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer que tout se fera sous le contrôle et les auspices de l'Organisation, dont l'autorité demeure suprême dans une question internationale aussi importante.

On a demandé à maintes reprises que le monde ne donne pas son approbation aux atrocités commises par les Pays-Bas alors que, en fait, il a déjà, en tardant d'intervenir, approuvé nombre d'entre elles. Ce que nous demanderions plutôt, c'est que l'on ne recommence pas. Que ceux d'entre les Membres de l'Organisation des Nations Unies qui se sont mis dans la fausse position de celui qui aide un criminel à préparer son crime, ne se laissent pas entraîner à aider le criminel à commettre son forfait.

Le moment n'est pas opportun pour jouer avec les mots, les phrases, les expressions et pour avancer des interprétations conformes à des intérêts particuliers, mais sans aucun rapports avec la réalité. Quelle dérision, quel défi aux ordres du Conseil de sécurité, quelle injure à notre intelligence ne d'avoir prétendu, en fait, que les hostilités ne cesseraient qu'à leur heure, c'est-à-dire quand la besogne sanglante aura été consommée et les objectifs militaires atteints. Quelle parodie de la justice et de la vérité de dire que tout cela s'est fait au nom de la paix, de l'humanité et pour le salut du peuple indonésien. Quel pays, quelle nation ne prierait pas pour être sauvés et libérés de tels sauveurs et de tels amis?

J'examinerai maintenant plus en détail le discours du représentant des Pays-Bas. Même au stade actuel le représentant des Pays-Bas met en doute la compétence du Conseil de sécurité à examiner cette question et nous laisse entendre que, si les Pays-Bas ont fourni des renseignements au Conseil, ils ne l'ont fait qu'en protestant, encore que cette protestation ait été formulée en termes polis. Le représentant des Pays-Bas a accusé la plupart des orateurs qui ont critiqué cette attitude d'avoir fait preuve de partialité et de parti pris. Il serait plus naturel de s'attendre à ce que la partialité et le parti pris viennent du pays qui a à se défendre devant le tribunal de l'opinion publique mondiale contre des accusations dont le bien-fondé n'est plus contestable. Le Conseil de sécurité préférera, j'en suis certain, ajouter foi aux rapports de la Commission de bons offices, dont l'intégrité et l'impartialité ne sauraient être mises en doute.

In his speech, the representative of the Netherlands has cold-bloodedly referred to the amazingly low number of casualties—as if with whispered regret that the numbers were not larger. In my view, the destruction caused must not be measured only in terms of numbers of lives, important as that is. The report of the Committee of Good Offices which has just been placed before us and which is addressed to the President, is a story of continuing and relentless damage.

Dealing with the political prisoners, the representative of the Netherlands by his own admission, testified to the "limited"—that is the actual word he used: "limited"—freedom that is to be granted to a few of the political leaders. He went on to say that the political leaders would be released. But on what terms? On terms and under conditions that would render such a release a mere mockery of freedom.

The representative of the Netherlands, finding himself briefed for a weak case, has referred to equally serious delinquencies on the part of India, Syria and the Union of Soviet Socialist Republics, forgetting for the moment that the multiplication of such delinquencies, even if true, would not improve his case, which must stand on its own merits and not on the demerits of other cases totally unconnected with his.

In spite of the disappointing speech to which we have listened from the representative of the Netherlands, we would end on a friendly basis. We would appeal to the Netherlands to be fair, to be reasonable, and not to blacken a picture that is already dark. The Dutch can take legitimate pride in the recorded history of their own culture and their own civilization. And, in the history of the world, they also can point to events and epochs which would indicate that their love for peace has been no less strong than that of any other nation in the world. Why then this sudden and uncontrollable exhibition of unreason and bellicose passions? We fully understand that the Netherlands may feel that everything is slipping away from it, and that without its far-flung possessions it would lose its sources of economic and political strength. But, surely, the remedy it has been applying is even worse than the disease itself, and the path it has been following is suicidal. The history of greater nations than the Netherlands has amply shown that it is the path of greater wisdom to give with good grace and in good time, and to give magnanimously, rather than to have things wrested away from unwilling hands.

In the observations I have made at the first possible opportunity afforded me after being permitted to participate in this discussion, my only desire and purpose has been to indicate the reactions and general attitude of my Government in the matter, and to show how vitally interested my Government is in a speedy, just and honourable solution of this very grave problem. At later stages, when the suggestions and ideas which have been put forward by several members of the Security Council will have taken concrete form, I hope once more to avail myself of the permission to participate in this discussion

Dans son discours le représentant des Pays-Bas a parlé avec sang-froid du nombre étonnamment faible des morts et des blessés, comme s'il regrettait in petto que ce nombre n'ait pas été plus élevé. J'estime que les destructions ne doivent pas seulement être mesurées en termes de vies humaines, aussi important que ce facteur puisse être. Le rapport de la Commission de bons offices, qui vient de nous être présenté et qui est adressé au Président du Conseil de sécurité, présente un tableau de destructions impitoyables et incessantes.

Quant aux prisonniers politiques, le représentant des Pays-Bas a admis qu'une liberté "limitée" — c'est le terme qu'il a employé — allait être conférée à quelques-uns des dirigeants républicains. Il a ajouté que ces dirigeants seraient libérés. Mais sous quelles conditions? Ils seront libérés dans des conditions et avec des réserves qui feront de cette libération un simple simulacre de mise en liberté.

Le représentant des Pays-Bas, qui a reçu des instructions pour défendre une cause extrêmement faible, a parlé de forfaits tout aussi graves qui auraient été commis par l'Inde, la Syrie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, en oubliant que, même si d'autres se sont rendus coupables de crimes analogues cela n'améliorerait en rien son cas, qui doit être jugé en tenant compte des circonstances dont il s'accompagne et non des circonstances qui accompagnent des crimes qui n'ont aucun rapport avec le sien.

Malgré le discours décevant qui a été prononcé par le représentant des Pays-Bas, nous voulons terminer sur une note amicale. Nous demandons aux Pays-Bas d'être équitables et raisonnables et de ne pas noircir encore un tableau déjà sombre suffisamment. Les Hollandais peuvent à bon droit être fiers de leur culture et de leur civilisation. Ils peuvent citer des événements, rappeler des époques entières qui viendront prouver qu'ils sont, tout autant que les autres, attachés au maintien de la paix. Pourquoi donc cette manifestation soudaine et impétueuse de passions déraisonnables et belliqueuses? Nous comprenons parfaitement que les Pays-Bas puissent craindre que tout ne leur échappe et qu'avec leurs possessions lointaines ils perdent leur force économique et politique. Mais le remède auquel ils ont recours est certainement pire que le mal lui-même et la voie dans laquelle ils se sont engagés mène au suicide. L'histoire de nations plus grandes que les Pays-Bas prouve qu'il est plus sage de céder de bonne grâce et au moment opportun, de donner généreusement plutôt que de se voir arracher ce qu'on détient.

Si j'ai fait ces observations à la première occasion qui s'est offerte après que j'aie été autorisé à prendre part à ces débats, mon seul désir et mon seul but ont été d'indiquer les réactions et l'attitude générale de mon Gouvernement en la matière de montrer que mon Gouvernement est intéressé d'une façon vitale à trouver une solution rapide, équitable et honorable pour ce grave problème. Plus tard, lorsque les suggestions et les idées présentées par certains membres du Conseil de sécurité auront pris une forme concrète, j'espère profiter une fois de plus de la permission que le Conseil de sécurité c'est géné-

so readily and so generously given by the Security Council to my Government.

Mr. Hood (Australia): May I say at the beginning how much some of us welcome the broad and far-sighted statements which have just been made to the Security Council by the representatives of Cuba and Burma. If those statements assist the Security Council in facing and discharging its clear obligations in this matter, those representatives will have rendered no small service.

I do not wish to prolong the general debate unnecessarily, still less to repeat observations which have already been made on behalf of the Australian delegation. But I think that some useful purpose can be served at this stage by the presentation of three or four remarks which will be brief and, I hope, clear, and which will, in my view, contribute to a proper appraisal by the Security Council of what, in the light of its clear duty, its next step should be in this discussion.

I would refer, first, to the statement which we heard this afternoon from the representative of the Netherlands and to which some attention has just been paid by the representative of Burma. I think that not a few members of the Council will regret the terms and nature of the statement made by the representative of the Netherlands. It is, in fact, a disappointing statement. After all that has gone before—not only in the last three weeks but in the last six or seven months—what do we find the Netherlands Government prepared to do in the face of the very clear and explicit consensus now prevalent among the members of the Council?

I have analyzed this statement—and I have done so cursorily, in view of the time which has been at our disposal to look at it—and I find nothing new of any nature in it, except an indication—and a vague indication—of certain stages of the procedure for the assumption of final sovereignty by a United States of Indonesia. In no respect does the statement really attempt to meet the implicit wishes of the Security Council, which I trust will, in due course and at a very early point, be translated into explicit requirements by the Council.

Furthermore, the statement, I regret to say—and I hope Mr. van Roijen will forgive me for saying this—is also a misleading statement. It is, indeed, so misleading as to be rash. I take one passage in relation to the present situation in the Republican areas. Mr. van Roijen said, as a summing up of his description of present conditions in the occupied areas: "Altogether, three weeks after the beginning of the purge, life is nearly back to normal in the former Republican areas."

It is a coincidence—and the representative of Burma has drawn attention to this—that we also have today a report from a group of military observers of the Committee of Good Offices itself, dated as recently as 9 January [S/1212]. This report covers the area around Surabaya, which is the only area on which we have so far received a report. In this report, we read the following:

reusement empressé de me donner de participer à cette discussion.

M. Hood (Australie) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais dire tout d'abord combien nous sommes heureux d'avoir entendu les déclarations constructives et perspicaces que les représentants de Cuba et de la Birmanie viennent de faire devant le Conseil de sécurité. Si ces déclarations aident le Conseil de sécurité à faire face aux obligations très claires qui lui incombent en la matière, ces représentants nous auront rendu un grand service.

Je ne voudrais pas prolonger inutilement la discussion générale et moins encore répéter les observations qui ont déjà été faites au nom de la délégation de l'Australie. Mais j'estime qu'il serait maintenant utile de faire trois ou quatre observations qui seront brèves et, je l'espère, claires et qui, à mon avis aideront le Conseil de sécurité à déterminer quelles mesures il est de son devoir de prendre.

Tout d'abord, je voudrais dire quelques mots au sujet de la déclaration que le représentant des Pays-Bas a faite cet après-midi et au sujet de laquelle le représentant de la Birmanie vient de formuler quelques observations. A mon avis, plus d'un membre du Conseil regrettera les termes et la nature de la déclaration faite par le représentant des Pays-Bas. C'était en fait une déclaration bien décevante. Après tout ce qui s'est passé non seulement au cours des trois dernières semaines, mais au cours des six ou sept derniers mois, à quoi le Gouvernement des Pays-Bas se déclare-t-il prêt, en présence des opinions très nettes qui prévalent maintenant au sein du Conseil?

J'ai analysé cette déclaration — je l'ai fait rapidement car nous n'avions que peu de temps à notre disposition — et je n'y ai rien trouvé de nouveau si ce n'est une indication bien vague, au sujet de certaines étapes de l'évolution devant aboutir à l'exercice des droits de souveraineté par les Etats-Unis d'Indonésie. Cette déclaration ne cherche aucunement à satisfaire les désirs que le Conseil de sécurité a déjà exprimés implicitement et qui, je l'espère, seront bientôt formulés en termes précis.

De plus, je regrette de devoir dire — et j'espère que M. van Roijen me le pardonnera — que cette déclaration est déroutante et même téméraire. Je relève un passage qui a trait à la situation actuelle dans les régions républicaines. En résumant sa description des conditions qui règnent dans les régions occupées, M. van Roijen a déclaré: "Dans l'ensemble, trois semaines après le début de l'épuration, la situation est presque redevenue normale dans les régions précédemment sous autorité républicaine."

Le représentant de la Birmanie a attiré notre attention sur le fait que nous avons, par coïncidence, reçu aujourd'hui un rapport émanant d'un groupe d'observateurs militaires de la Commission de bons offices, rapport qui ne date que du 9 janvier [S/1212]. Ce rapport a trait à la région autour de Surabaya qui est la seule au sujet de laquelle nous avons jusqu'ici reçu des renseignements. Nous lisons dans ce document:

"Destruction of roads, bridges and property has been and still is taking place on a much greater scale than was anticipated by the Netherlands military authorities. Hundreds of bridges have been destroyed, including many important ones. All railroads are completely blocked . . .

"The towns of Lamongan and Bodjonegoro are reported to be badly damaged by fire and demolition . . ."

Finally, and significantly, we read the following in the report:

"The number of Netherlands troops in the newly occupied areas is insufficient"—and this is a statement by a group of military observers—"to prevent roving bands of guerrillas from moving freely and from performing acts of sabotage, such as destruction of newly repaired bridges. Netherlands troops are also insufficient to maintain law and order in towns, and many Chinese merchants have suffered severely from looting."

This, I repeat, applies only to one small section of the occupied territory. Is it a picture compatible with the pattern which Mr. van Roijen has attempted to place before the Council?

May I be permitted to add somewhat to this analysis by quoting information which I have received today from my own Government relating to present conditions in the occupied areas of Indonesia. This information is from unimpeachable sources. The following is contained in that information:

"Guerrilla activity in East Java is embarrassing the Dutch considerably. The Republican radio station in East Java continues to report guerrilla activities, which appear to be most intensive in West and Central Java. Considerable guerrilla activity continues around Jogjakarta, Madioen and Solo. It is also reported that the Dutch are taking strong reprisal action, including the burning of complete villages, and, in the Solo area, are using artillery fire against anything which resembles a concentration. This is causing numerous civilian casualties."

Furthermore, as an additional element in this picture of "almost normal relations," I have received this information:

"Very little co-operation is being obtained from the people of Jogjakarta. Only 150 of the 10,000 civil servants ordinarily employed are now working for the Dutch. In central Java the food situation is critical, rice and textiles are being distributed only to those working for the Dutch."

I could quote further, but these are some of the cardinal points in a summary survey of present conditions in the Republican areas. Do they concord with the picture which Mr. van Roijen has attempted to put before the Security Council?

Taking the statements of the Netherlands representative as a whole, and taking in particular

"Les destructions de routes, ponts et biens ont eu lieu et se produisent encore sur une échelle beaucoup plus grande que les autorités militaires néerlandaises ne l'avaient prévu. Des centaines de ponts ont été détruits, dont de nombreux ponts importants. Le trafic ferroviaire est entièrement paralysé. . .

"On rapporte que les villes de Lamongan et Bodjonegoro ont été très sévèrement atteintes par les incendies et les démolitions . . ."

Il est significatif aussi de trouver le passage suivant:

"Le nombre des troupes néerlandaises se trouvant dans les zones nouvellement occupées est insuffisant." Et voilà ce que dit le groupe d'observateurs militaires: "Pour empêcher des bandes de guérilleros errants de se déplacer librement et de se livrer à des actes de sabotage, tels que la destruction de ponts récemment réparés. Les troupes néerlandaises sont également insuffisantes pour maintenir l'ordre public dans les villes et de nombreux marchands chinois ont subi de graves pertes du fait de pillages."

Je le répète, ces renseignements ne se rapportent qu'à une petite partie du territoire occupé. Ce tableau ressemble-t-il à celui que M. van Roijen a tenté de présenter au Conseil?

Puis-je me permettre de citer quelques renseignements que j'ai reçus aujourd'hui de mon Gouvernement au sujet des conditions qui règnent dans les régions occupées d'Indonésie? Ces renseignements proviennent d'une source très sûre. Voici ce qu'ils disent notamment:

"L'activité des guérillas dans la partie orientale de Java gêne considérablement les Hollandais. La radio républicaine du Java oriental continue à signaler des opérations de guérillas qui semblent être particulièrement intenses dans les parties orientale et centrale de l'île. Les guérillas continuent à déployer une activité considérable autour de Djokjakarta, de Madioen et de Solo. On signale également que les Hollandais prennent des mesures sévères de représailles, dont certaines consistent à incendier les villages entiers. Dans la région de Solo ils font usage de l'artillerie contre tout ce qui ressemble à une concentration. Ces mesures font de nombreuses victimes parmi les civils."

Pour compléter cette description d'une "situation presque normale", j'ai reçu l'information suivante:

"La plupart des habitants de Djokjakarta ne coopèrent que fort peu avec les Hollandais. Des 10.000 fonctionnaires normalement employés, 150 seulement travaillent pour eux. Dans la partie centrale de Java, la situation alimentaire est critique, le riz et les textiles ne sont distribués qu'à ceux qui travaillent pour les Hollandais."

Je pourrais citer d'autres renseignements, mais ce sont là les points les plus importants d'une étude sommaire sur les conditions actuelles qui règnent dans les régions républicaines. Cette description concorde-t-elle avec le tableau que M. van Roijen a essayé de présenter au Conseil de sécurité?

Si l'on considère les déclarations faites par le représentant des Pays-Bas et, en particulier sa

his statement of today, is it not evident that it is the clear intention of the Netherlands Government to present the Security Council with a picture of what is taking place in Indonesia in which the Republic does not figure at all? In the earlier part of Mr. van Roijen's statement, everything was designed to suggest to the Council that Republican resistance had collapsed, that Republican authority was no longer existent, and that the population as a whole was content to work along with the occupying forces.

In the second part of his statement, the Council was informed of a broad programme of constitutional development in Indonesia which admittedly is in line with the previously declared intention of the Netherlands Government and which for our information today, admittedly did contain a certain tentative date for its completion.

We look again in vain in the programme for reference to or acknowledgement of the Republic. What has become of the Republic of Indonesia? In the protracted discussions which the Council has had for eighteen months in this Council chamber, the Council has taken all cognizance of, and given full recognition to, the status and existence of the Republic of Indonesia as an equal partner in what has been happening in Indonesia. Is it now the desire of the Council—this is a rhetorical question, because obviously it is not—to proceed as if the Republic had ceased to exist? But that is what the representative of the Netherlands apparently would wish the Council to do. By all its action since 1947, the Council is committed irrevocably to the recognition of the Republic as an equal partner in all the processes leading to the final settlement of the Indonesian question. I was very happy to note that the representative of the United Kingdom stated earlier this afternoon that the restoration of the Republic to a position in which it could function and could be recognized as an equal partner in negotiations is a primary, indeed the primary, objective immediately before the Security Council.

In order to establish or to re-establish the position which ought never have been shaken or disturbed, the Council must now face certain obligations which are not, perhaps, easy to accept, but which must be discharged, and adequately discharged. The Council must insist on two essentials. The first is release of and restoration of complete personal, official and political freedom to the Indonesian leaders who have been and who are under detention. This is axiomatic. Secondly, the Council must insist on a withdrawal of the troops and occupying forces in the Republican areas.

What is really the use of restoring the political freedom of the Indonesian leaders, and even restoring the status of the Republic as a political entity free to participate on an equal basis as a political entity with the Netherlands authorities? What is the use merely of doing that? The Republic must be restored not only in the political sense, not only on paper, but also in a territorial sense so far as that proves to be necessary. The

déclaration d'aujourd'hui, ne devient-il pas évident que le Gouvernement des Pays-Bas a nettement l'intention de décrire au Conseil de sécurité les événements qui se déroulent actuellement en Indonésie sans faire aucunement état de l'existence de la République? Dans la première partie de sa déclaration, M. van Roijen s'est efforcé de faire croire au Conseil que la résistance républicaine s'était effondrée, que l'autorité républicaine n'existait plus et que la population, dans son ensemble, collaborait volontiers avec les forces d'occupation.

Dans la deuxième partie de sa déclaration, M. van Roijen a porté à la connaissance du Conseil un programme étendu au sujet de l'évolution constitutionnelle de l'Indonésie, programme qui serait conforme aux intentions précédemment énoncées par le Gouvernement des Pays-Bas; il est également vrai que M. van Roijen a indiqué, pour notre information, la date à laquelle ce programme devrait être réalisé.

Là encore nous ne trouvons aucune allusion à la République. Qu'est devenue la République d'Indonésie? Dans les discussions prolongées qui se sont déroulées dans cette salle au cours des dix-huit derniers mois, le Conseil a pleinement reconnu le statut et l'existence de la République d'Indonésie, a admis que cette dernière jouait son rôle dans les événements d'Indonésie sur un pied d'égalité avec les Pays-Bas. Le Conseil désire-t-il maintenant faire comme si la République avait cessé d'exister? C'est là une question purement théorique, car de toute évidence il ne le désire pas. Mais telle est, semble-t-il, l'attitude que le représentant des Pays-Bas désire voir adopter au Conseil. Par toutes les mesures qu'il a prises après 1947, le Conseil s'est irrévocablement engagé à reconnaître des droits égaux à la République au cours de toutes les négociations devant aboutir au règlement final de la question indonésienne. J'ai été très heureux de constater que, dans la déclaration qu'il a faite cet après-midi, le représentant du Royaume-Uni a souligné que l'un des objectifs principaux du Conseil, son objectif principal même, devait être de permettre à la République de fonctionner et de lui assurer des droits égaux au cours des négociations.

En vue d'établir ou de rétablir une situation qui n'aurait jamais dû être mise en danger ou modifiée, le Conseil doit maintenant faire face à certaines obligations, qui ne sont peut-être pas faciles à accepter, mais dont il doit s'acquitter et s'acquitter comme il convient. Le Conseil doit insister sur deux points essentiels: le premier est la libération des chefs indonésiens qui ont été arrêtés et qui sont encore détenus; ils doivent retrouver une complète liberté personnelle, officielle et politique. Cela va de soi. Deuxièmement, le Conseil doit insister sur le retrait des troupes et des forces d'occupation qui se trouvent dans les régions républicaines.

A quoi servirait le rétablissement de la liberté politique des chefs indonésiens et même le rétablissement du statut de la République en tant qu'entité politique libre de participer sur une base d'égalité avec les autorités néerlandaises aux négociations? A quoi cela servirait-il si l'on s'arrêtait là? La République doit être rétablie non seulement au point de vue politique, non seulement en théorie, mais il faut également

inference is, therefore, that withdrawal must be both early and effective. Suggestions have been made of a progressive withdrawal of the Netherlands occupation forces. If I understood Mr. van Roijen correctly, even that would not be a matter on which his Government could see its way to acceptance. But leaving that aside, we would have to examine very carefully any proposition which came before the Security Council which derogated in any way from the effective purpose of an immediate withdrawal of the occupation forces. I noted with great interest that the representative of Cuba made that one of his primary stipulations. Furthermore, even that will not, of course, complete the full discharge of the duties of the Security Council.

The Council, now having gone so far, cannot escape the responsibility of being in some way—and the more closely the better—associated with the actual contents, at any rate in their basic character, of what the final settlement may be. It might be that the Council could refer in some resolution in due course to what appears to be a suitable basis for negotiations. It could go even further and could recommend not only the basis, but even some of the details or the contents of an eventual settlement.

I shall not expand on that point. There will, I hope, be an opportunity within the not-too-distant future of stating the views of my Government on the nature of the final settlement.

Let us not be misled by the final passage of Mr. van Roijen's statement. It is a fact that all the objectives which are there outlined could have been attained during the course of 1947, and even earlier if the Netherlands Government had been prepared sincerely to admit the Republic to an equal status as a negotiating partner, but it was the very fact that the Netherlands Government refused to give such status to the Republic, when it came to every practical testing point which led to the breakdown of the negotiations which Mr. van Roijen, quite wrongly, attributed this afternoon to the Republic.

The programme outlined by the Netherlands representative for the holding of elections to establish a representative parliament and for the transfer of sovereignty, merely means the unilateral imposition of those stages and processes by the Netherlands Government on the people of Indonesia.

Let the Security Council realize that the Netherlands is incapable of making such a unilateral imposition, and that if it is allowed to try—if the Council permits it to try—it will lead to the worst consequences both in Indonesia and throughout the whole of South East Asia.

The PRESIDENT: To the other representatives who wished to speak at this meeting, I propose that the Council should now adjourn, to meet again on the Indonesian question on Monday, 17 January, at 3 p.m.

The meeting rose at 5.55 p.m.

lui restituer son territoire, dans la mesure où cela est nécessaire. Par conséquent, le retrait doit s'effectuer rapidement et doit être réel. On a proposé un retrait échelonné des forces d'occupation néerlandaises. Si j'ai bien compris M. van Roijen, même cette stipulation ne pourrait être acceptée par son Gouvernement. Mais, indépendamment de cela, nous devons examiner avec attention toute proposition présentée au Conseil de sécurité qui, d'une façon ou d'une autre, ne comporterait pas le retrait immédiat des forces d'occupation. J'ai noté avec grand intérêt que ce retrait est l'une des conditions principales qu'a posées le représentant de Cuba. Mais, même après avoir ordonné le retrait des troupes d'occupation, le Conseil de sécurité n'aura pas rempli toutes ses obligations.

Au point où il en est, le Conseil ne peut ne pas accepter la responsabilité de s'associer dans une certaine mesure — et plus cette association sera étroite mieux cela vaudra — à l'établissement du règlement final, ou tout au moins des dispositions de celui-ci. Il se peut que le Conseil puisse, au moment opportun, indiquer dans une résolution ce qui devrait former la base des négociations. Il pourrait même aller plus loin et formuler des recommandations non seulement à propos de la base, mais même de certains détails ou de l'ensemble d'un règlement éventuel.

Je ne vais pas m'arrêter sur ce point. J'espère que j'aurai prochainement l'occasion d'indiquer les vues de mon Gouvernement sur la nature d'un règlement final.

Il ne faut pas nous laisser induire en erreur par le dernier passage de la déclaration de M. van Roijen. Tous les objectifs qui y sont énumérés auraient pu être atteints en 1947 et même avant, si le Gouvernement des Pays-Bas s'était montré sincèrement prêt à considérer que la République devait prendre part aux négociations sur un pied d'égalité. Mais c'est précisément le refus du Gouvernement des Pays-Bas d'accepter cette égalité, chaque fois que la question s'est posée, qui a mené à l'échec des négociations, échec que, tout à fait à tort, M. van Roijen a attribué, au cours de son intervention de cet après-midi, à la République.

Le problème exposé par le représentant des Pays-Bas au sujet de l'organisation des élections devant aboutir à la constitution d'un parlement représentatif et au transfert des droits de souveraineté, ne signifie qu'une chose, à savoir que l'on se propose d'imposer ces mesures d'une façon unilatérale au peuple indonésien.

Il faut que le Conseil de sécurité comprenne que les Pays-Bas ne peuvent imposer leurs décisions unilatérales et que, s'ils étaient autorisés à le faire, si le Conseil leur donnait cette permission, les pires conséquences en résulteraient pour l'Indonésie et pour l'ensemble de l'Asie sud-orientale.

Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Je propose aux autres représentants qui ont exprimé le désir de prendre la parole au cours de la présente réunion, que nous levions la séance et que nous reprenions la discussion de la question indonésienne le lundi 17 janvier, à 15 heures.

La séance est levée à 17 h. 55.